

Correspondance

LE BIMESTRIEL INTERNE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Belgique-België
P 407015
1040 Bruxelles 4
1/4167

**NOS JEUNES SE
METTENT AU VERT**

126

JUILLET - AOUT
2011



Bureau de dépôt : Bruxelles 4 ●●● Editeur responsable : Julien Bunckens, 43 rue de la Charité, 1210 Bruxelles

Crédit photo © FNP

● **FORMATIONS LABY 2011-2012 :
À VOS AGENDAS ! — PAGE 6**

SOMMAIRE

CALENDRIER DU CJC	2
I. CJC EN MOUVEMENT	3
Assemblée du CJC	3
Cellule politique	4
LPJ – CJC	5
Un nouvel outil pour vos activités d'été	6
Formations Laby 2011-2012 : à vos agendas !	6
AG Justice et Paix	7
Informations à relayer	8
II. PLAN TRIENNAL 2010-2012	9
Le plan triennal du CJC	9
<i>Suivi en AG du 15 juin</i>	10
III. POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE	11
Commission Consultative des Organisations de Jeunesse – CCOJ : derniers échos	11
<i>Travail réalisé dans les sous-commissions</i>	11
<i>Ajustement budgétaire 2011</i>	12
<i>Plan Jeunesse</i>	13
<i>Nominations</i>	14
<i>Politiques de jeunesse : écho d'une rencontre</i>	14
<i>BIJ</i>	14
<i>Avis relatif au Centre de prêt de Nannine</i>	15
<i>Plan transversal de promotion de l'égalité des chances</i>	15
<i>Courrier au ministre Reynders concernant la TVA</i>	15
Ag de l'Association pour le Volontariat	15
AG et Ca de la Plate-forme francophone pour le Volontariat	16
Conseil Supérieur des Volontaires : c'est reparti pour 4 ans !	16
FESQJ – CESSOC	17
CA Cessoc	17
Revue de presse	18
IV. DU COTE DES ORGANISATIONS	30
Appel aux OJ !	30
Red'Action sur l'espace public	31
Deux nouveaux outils pédagogiques dans la bibliothèque des GCB	31
GRATTE asbl : un éventail de séjours	32
« Le volontariat ça se fête ! »	32
L'austérité, ça pue ! : la nouvelle campagne de la JOCF	33
Violences policières : le débat continue !	34
Alloc' à taire : le nouvel Info-Kit	34
Clôture de la commission wallonne et bruxelloise des Jeunes CSC : un autre modèle de société	35
Jeunes CSC au festival de Dour	35
Jeunes CSC Liège-Huy-Waremme : notre projet de solidarité en Inde	36
Stage médiéval au gîte d'Ovifat	36
Stage de pêche en rivière à Han-sur-Lesse	37
Revue de presse	38
V. EPINGLES POUR VOUS	42
La revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement le secteur des organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, la vie associative, l'enseignement, l'aide à la jeunesse, l'emploi des jeunes et dans le secteur non marchand, l'Eglise en société...	

CALENDRIER

	Juillet 2011	août 2011	Septembre 2011	
Vendredi	1			Vendredi
Samedi	2			Samedi
Dimanche	3			Dimanche
Lundi	4	Comité Acc. Colloque PPV		Lundi
Mardi	5			Mardi
Mercredi	6	CCOJ		Mercredi
jeudi	7		1	Jeudi
Vendredi	8		2	Vendredi
Samedi	9		3	Samedi
Dimanche	10		4	Dimanche
Lundi	11		5	lundi
mardi	12		6	mardi
mercredi	13		7	mercredi
jeudi	14		8	jeudi
vendredi	15		9	vendredi
samedi	16		10	samedi
Dimanche	17		11	dimanche
lundi	18		12	lundi
mardi	19		13	mardi
mercredi	20		14	mercredi
jeudi	21		15	jeudi
vendredi	22		16	vendredi
samedi	23		17	samedi
dimanche	24		18	dimanche
Lundi	25		19	lundi
mardi	26		20	mardi
mercredi	27		21	mercredi
jeudi	28		22	jeudi
vendredi	29		23	vendredi
samedi	30		24	samedi
dimanche	31		25	dimanche
lundi			26	lundi
mardi			27	mardi
mercredi			28	mercredi
jeudi			29	jeudi
vendredi			30	vendredi

CJC EN MOUVEMENT

Assemblée du CJC	3
Cellule politique	4
LPJ – CJC	5
Un nouvel outil pour vos activités d'été	6
Formations Laby 2011-2012 : à vos agendas !	6
AG Justice et Paix	7
Informations à relayer	8

ASSEMBLÉE DU CJC

C'est un programme riche et varié qui a occupé l'AG du CJC du 15 juin.

Le **programme d'activités 2011-2012** a été approuvé sous réserve de présentation, lors de la première assemblée de la prochaine année socioculturelle, à savoir le 13 octobre prochain, d'un échéancier précis jusque fin 2012 pour la concrétisation des projets présentés.

Lieu de débat et de décision, l'assemblée générale du CJC se réunit de 4 à 6 fois par an pendant toute une journée. Elle définit les grandes orientations politiques de la coordination.

Sont membres de l'assemblée, le président, vice-président et secrétaire général du CJC, deux délégué(e)s par organisation de jeunesse membre reconnue par la Communauté française. L'interlocuteur représentant l'Eglise institutionnelle, le Vicaire épiscopal de Liège, Baudouin Charpentier, assiste aux assemblées du CJC à titre d'invité.

Voir rubrique « Plan triennal » de ce Correspondance

Née d'une demande des mandataires des OJ membres du CJC, la cellule politique traite des sujets de fond et permet, grâce à l'échange d'informations et de réflexions, de construire une position commune en CJC

Les débats ont alimenté la réflexion du **rapport aux membres** autour de deux questions travaillées en sous-groupes :

- qu'est-ce qui, dans le cadre d'une définition globale et commune du CJC, est indispensable pour les OJ membres ?
- qu'est-ce qui est à développer ?

La Conseil d'Administration assurera le suivi de ces réflexions pendant sa mise au vert, le 29 et 30 juin prochain, avec un retour vers les organisations membres du CJC.

Ensuite, le **plan triennal et son opérationnalisation** a retenu l'attention des délégué/es.

Une réflexion a également eu lieu autour **de notre vision du Volontariat** et de ce que le CJC souhaite défendre et valoriser à ce sujet.

Enfin, l'AG a eu la joie **d'élire son nouveau président**, Laurent Jauniaux, secrétaire politique à la FNP. Nous lui présentons toutes nos félicitations !

M.P.

UN NOUVEAU SG, UN NOUVEAU CONSEILLER THÉOLOGIQUE, UN NOUVEAU PRÉSIDENT...

LA CELLULE POLITIQUE EST REMISE EN ROUTE !

La cellule politique s'est réuni vendredi matin 17 juin au CJC.

L'occasion de revenir sur 3 points :

Les différents mandats portés par les permanents d'OJ du CJC dans différentes instances, tel que la CCOJ, le CJCF, la PFV... et plus particulièrement, les actualités et les enjeux auxquels sont confrontés nos mandataires.

L'évolution du processus d'élaboration du Plan jeunesse et une mise à niveau de l'information.

La question des prochaines élections du Conseil de la Jeunesse en Communauté française qui auront lieu en octobre/novembre a également été abordée.

A ce sujet, des réunions vont certainement être organisées dans les semaines à venir pour élaborer la ligne de conduite CJC.

Enfin, le calendrier des prochaines réunions cellule politique a également rappelé les voici : 16 Septembre, 9 Décembre 2011, 16 Mars et 8 Juin 2012.

C.D.

LPJ – CJC

La deuxième réunion du groupe cette année a eu lieu ce lundi 27 juin après midi.

Première participation pour notre nouveau secrétaire général, Julien Bunkens, qui a fait connaissance avec les différents représentants des pastorales de jeunes et de nos mouvements de jeunesse présents lors de ces réunions. Occasion également pour lui, de prendre connaissance des réflexions qui s'y étaient déroulées, notamment par rapport à la question des publics dits «défavorisés», et plus particulièrement de l'animation et du suivi de celle-ci qui avaient découlé de ces réflexions.

Cette réunion a également permis de questionner le groupe sur ce qu'il voudrait, souhaiterait aborder lors des prochaines rencontres.

Deux points seront dès lors abordés prochainement : à savoir l'évaluation de deux des outils du CJC :

- le premier est un DVD de réflexions et de propositions d'animations sur la thématique «Mouvements de Jeunesse - Paroisses, ça mérite une rencontre» qui date de 2003
- le second est une affiche intitulée «mon local...c'est ton local!» reprenant de bons conseils pour créer et entretenir de bonne relation avec le propriétaire ou locataire des locaux utilisés dans le cadre des mouvements de jeunesse.

En parallèle, le groupe s'interrogera aussi sur l'intégration des jeunes d'origine étrangère, par une prospection de ce que chacun au sein de son mouvement ou paroisse fait sur le terrain par rapport à cette question.

C.D.

En 2003, le Conseil de la Jeunesse Catholique a été à l'initiative de rencontres entre des personnes investies en mouvements de jeunesse et des personnes investies dans les paroisses. Ce groupe de travail, baptisé LPJ – CJC est constitué de représentants du Patro, des Guides, de la JOC et des sections régionales de la Liaison des Pastorales des Jeunes.

Le cycle de formation « Labyrinthe des institutions » est co-organisé par Résonance et le CJC pour les cadres (bénévoles ou permanents) des O.J. membres du CJC. Les modules sont dissociables ; participer à un module ne t'oblige pas à suivre les autres.

UN NOUVEL OUTIL BIENTÔT À VOTRE DISPOSITION !

Baptisé « Carnet de route des lieux et activités d'animations réalisables en Région bruxelloise », cet outil est un petit guide qui propose de nombreux lieux dans les 19 communes de Bruxelles, tels que les parcs, plaines de jeux, musées et autres activités à caractère gratuit qu'il est possible d'y entreprendre.

Autrement dit, un support pour tous animateurs qui souhaitent organiser diverses activités dans les espaces publics de Bruxelles à destination de leurs jeunes animés.

Ce carnet a comme particularité de promouvoir et de faciliter l'accès à l'information de ce qu'il est possible de faire gratuitement ou à des prix minis, de faire découvrir ou redécouvrir le patrimoine bruxellois sous des aspects ludiques.

L'outil sera bientôt disponible et téléchargeable sur le site internet du CJC.

C.D.

FORMATIONS LABY 2011-2012 : À VOS AGENDAS !

Voici le programme pour l'année socioculturelle 2011-2012 :

25 et 28 octobre 2011 : Laby Médias

Connaître les principes de base de la communication médiatique, comprendre le fonctionnement des médias pour s'y ajuster, l'occasion d'échanger entre OJ, de réfléchir et de mettre en œuvre une communication externe réussie avec les médias.

Public cible : responsables et acteurs de la communication dans les OJ. Elle intéressera aussi ceux qui ont un rôle politique de porte-parole de leur OJ à un moment ou à un autre.

17-18 nov. 2011 : Laby 1 : Découvrir son environnement

Comprendre les liens et les enjeux qui traversent les OJ. et leurs partenaires. CJCF, CCOJ, FESJO, BIJ, CJC, CESSOC, CCMCJ... Plus aucun terme ou abréviation ne sera un mystère pour vous après la formation !

Public cible : tout (nouveau) permanent ou cadre des OJ.

1er-2 décembre 2011 : Laby Emploi

Comprendre le fonctionnement des différents systèmes de subvention de l'emploi : décret OJ, décret Emploi, décret APE, Maribel, ACS, détachement pédagogique... ainsi

que les différentes obligations inhérentes à ces dispositifs et à leur articulation.

Public cible : permanents, cadres, membres des instances qui exercent des responsabilités en lien avec l'emploi dans leur OJ.

12-13 janvier 2012 : Laby 3 : Être acteur gestionnaire

Donner un regard politique sur les contraintes administratives et gestionnaires, à travers le développement des capacités d'analyse des contraintes technocratiques. Permettre que les liens entre les missions de représentation et les missions de gestion s'articulent dans une approche qui les renforce mutuellement.

Public cible : permanents, cadres, membres des instances qui ont une responsabilité dans la gestion de leur OJ..

9-10 février 2012 : Laby 2 : Être acteur politique

Mettre en place des stratégies de communication, de négociation, de compréhension des enjeux. Comprendre le rôle que l'on joue en tant que mandataire auprès de telle ou telle instance.

Public cible : permanents et cadres des OJ. qui ont un mandat dans une structure extérieure à leur OJ. et qui ont suivi la formation Laby1

22-23 mars 2012 : Laby Comu

Répondre aux enjeux quotidiens des communicateurs des OJ, sur des enjeux de communication extérieure et intérieure, des médias spécifiques et la gestion des enjeux liés au secteur jeunesse.

Public cible : responsables acteurs de la communication dans les OJ. Elle intéressera aussi ceux qui ont un rôle politique de porte-parole de leur OJ à un moment ou à un autre.

AG JUSTICE ET PAIX

L'Assemblée Générale de la Commission Justice et Paix a examiné le rapport d'activités de 2010 ainsi que les perspectives de développement pour 2011 et 2012. La réunion a été écourtée pour faire place à un débat auquel ont participé des membres de la commission abus sexuels du Parlement : Catherine Laliu (PS), présidente de la commission, et Christian Brotcorne (cdH), ainsi que le théologien Jürgen Mettepenningen. Ce débat privé a permis de retracer l'historique et de discuter sereinement de ce sujet si délicat.

L.V.

Infos pratiques :

Comment s'inscrire ?

Envoyez un mail à cjc@cjc.be ou contactez-nous par téléphone au 02/230 32 83. Les renseignements à communiquer lors de l'inscription sont : numéro du module de formation, nom, prénom, adresse, numéro de téléphone professionnel, gsm, adresse mail, O.J. et fonction.

Combien ça coûte ?

La participation à un module de formation s'élève à 40 euros. Les frais de participation seront facturés à votre Organisation de Jeunesse après le module de formation.

Lieu des formations :

Maison du Travail 17 place de l'Illon
5000 Namur

La Commission Justice et Paix, par son action dans le domaine de l'éducation au développement et de l'éducation permanente, entend contribuer au développement d'un monde en paix, plus juste et moins violent. Le CJC est membre de l'A.G.

Régulièrement des organisations nous demandent de relayer leurs actions, offres de services, de formation ou leurs publications.

Disponible sur demande à courrier@infordrogues.be

Vous pouvez télécharger les deux dépliants sur le site de l'IBSR www.ibsr.be

INFORMATIONS À RELAYER

«LES JEUNES ET L'ALCOOL : NOUVELLES RÈGLES, QUELLE EFFICACITÉ ?»

Les règles qui régissent la vente, la consommation, la publicité de l'alcool ne sont pas toujours faciles à connaître et à comprendre. Début 2010, une nouvelle loi est entrée en vigueur pour simplifier et uniformiser la vente d'alcool aux mineurs. Est-elle bien mise en œuvre ? Est-elle efficace ou, au contraire, sans réelle portée ?

Ces questions et quelques autres sont abordées dans cette nouvelle brochure d'Infor-Drogues.

MARCHER EN GROUPE : MODE D'EMPLOI

L'Institut Belge pour la Sécurité Routière a édité, en collaboration avec la fédération Les scouts, deux dépliants destinés, l'un, aux animateurs et l'autre, aux jeunes qui se déplacent en groupe. Leur petit format permet aisément de les glisser dans la poche du pantalon ou de la chemise.

Dois-je faire marcher mon groupe d'enfants à gauche ou à droite ?

En file indienne ou à plusieurs l'un à côté de l'autre ?

Où positionner mon groupe pour le rendre visible le soir ?

Est-on toujours obligé d'utiliser les passages pour piétons avec un groupe ?

Les réponses à toutes ces questions (et bien d'autres encore) se trouvent dans les deux dépliants.

PLAN TRIENNAL

Le plan triennal du CJC	9
<i>Suivi en AG du 15 juin</i>	10

Cette nouvelle rubrique s'insère dans le Correspondance afin de vous faire vivre l'état d'avancement du plan triennal. Elle a aussi pour objectif de vous apporter des éléments de fond et de réflexion. La rubrique apparaîtra dans chaque Correspondance jusqu'à la fin du plan triennal, soit fin 2012.

LE PLAN TRIENNAL DU CJC

Le plan triennal du CJC a pour thème l'amour, l'affectivité et le sexe. Il répond à deux types de besoins : un besoin de coordination des organisations membres ; une prise en compte de l'amour, de l'affectivité et de la sexualité par les OJ membres.

Le thème choisi pour le nouveau plan triennal du CJC « L'amour, l'affectivité et le sexe » concerne tous les jeunes, au-delà des organisations de jeunesse. Plusieurs « portes d'entrée » pour aborder ce thème ont été choisies par les membres de l'Assemblée du CJC. Chaque facette est l'objet d'un groupe de travail.

Actuellement l'amour, l'affectivité et le sexe sont abordés comme autant de risques à gérer par la famille, l'Église, le milieu médical, l'école, etc. Il y a donc une place à prendre pour un discours différent, un niveau d'intervention différent.

Dans la première phase, le plan triennal se construit à la manière d'une 'auberge espagnole' : chaque OJ amène ce qu'elle souhaite, et y met l'investissement qu'il lui est possible d'y mettre :

Les GT : en septembre 2010, 6 groupes de travail ont été lancés simultanément, avec un cahier de charges commun mais un planning de réalisation étalé jusqu'en septembre 2012.

Les expertises : Les OJ pourront également travailler des thématiques sur lesquelles elles sont expertes, avant de venir l'intégrer dans le plan triennal ;

Le recensement : l'équipe du CJC sera chargée de recenser ce qui existe déjà, tant dans les OJ que dans le reste de la société.

LE SUIVI EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CJC DU MERCREDI 15 JUIN

L'Assemblée Générale du CJC a examiné la note de synthèse sur le plan triennal. Cette note proposait les décisions les plus adéquates selon les retours et commentaires qu'ont fait les OJ suite à l'AG du 27 avril.

Les membres ont beaucoup discuté des projets et des thématiques et ont décidé de passer par une phase de récolte de la parole des jeunes sur les différentes thématiques identifiées au sein de l'Amour, l'Affectivité et la Sexualité.

Ensuite sera organisée une journée de travail interne afin que les cadres et permanents des OJ du CJC puissent échanger au sein d'ateliers sur ces mêmes thématiques. De cette rencontre découleront, peut-être, des projets autres, notamment des prises de position extérieures (mais d'autres idées naîtront peut-être de cette journée de discussions). Enfin, la création de l'outil pédagogique sur l'estime de soi est prévue pour les mois à venir.

L.V.

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

Commission Consultative des Organisations de Jeunesse – CCOJ : derniers échos	11
<i>Travail réalisé dans les sous-commissions</i>	11
<i>Ajustement budgétaire 2011</i>	12
<i>Plan Jeunesse</i>	13
<i>Nominations</i>	14
<i>Politiques de jeunesse : écho d'une rencontre</i>	14
<i>BIJ</i>	14
<i>Avis relatif au Centre de prêt de Nannine</i>	15
<i>Plan transversal de promotion de l'égalité des chances</i>	15
<i>Courrier au ministre Reynders concernant la TVA</i>	15
Ag de l'Association pour le Volontariat	15
AG et Ca de la Plate-forme francophone pour le Volontariat	16
Conseil Supérieur des Volontaires : c'est reparti pour 4 ans !	16
FESJO – CESSOC	17
CA Cessoc	17
Revue de presse	18

COMMISSION CONSULTATIVE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE : DERNIERS ÉCHOS

PRÉSENTATION DES TRAVAUX RÉALISÉS EN SOUS-COMMISSIONS

Suite à la réunion des présidents des sous-commissions et commission, il a été décidé d'informer régulièrement la CCOJ des travaux des sous-commissions.

La CCOJ – Commission Consultative des Organisations de Jeunesse – a été mise en place, suite au vote, en mai 2004, d'une modification du décret du 20 juin 1980 portant sur la reconnaissance et l'attribution de subsides aux OJ. Elle a siégé pour la première fois le 10 novembre 2005. La CCOJ est l'organe consultatif chargé de travailler sur les enjeux liés à la reconnaissance et au fonctionnement des organisations de jeunesse. Elle a également été l'interlocuteur de la Ministre pour négocier et réformer le décret du 20 juin 1980.

Voir p.6 de notre dossier dans le
Correspondance 125

Sous-commission formation :

Noémie Jadin, présidente de la sous-commission Formation, fait un retour des travaux réalisés et des enjeux actuels de cette sous-commission.

On peut pointer les objectifs suivants :

- l'aboutissement de la circulaire formation et le suivi de ses implications financières et administratives. Depuis la parution de la circulaire, la sous-commission travaille sur des dossiers en rapport avec cette circulaire, comme l'évolution du financement de la formation des cadres ;
- l'identification de balises pour la formation à l'attention des personnes qui peuvent recevoir l'assimilation du brevet d'animateurs : des échanges ont eu lieu mais c'est la sous-commission d'avis relative à la formation de l'ONE (CARAF) qui est chargée de ce dossier Les débats en sous-commission formation de la CCOJ contribuent à éclairer les mandataires à la CARAF.
- le suivi de l'évolution de la formation en EDD (écoles de devoirs) ; les passerelles ONE...

Sous commission « politique locale de jeunesse »

Pierre Evrard nous présente les travaux et enjeux de cette commission.

La sous-commission identifie trois objectifs :

- l'influence de la mobilisation vis-à-vis des pouvoirs locaux ;
- l'analyse des réalités du secteur ;
- la nécessité d'outiller nos secteurs sur les transversalités possibles et leurs plus-values.

Ces objectifs ont été développés au sein d'axes thématiques en tenant compte d'une revendication politique et d'une action pédagogique telles que la participation locale à la vie politique, la participation locale dans l'espace public, les infrastructures, les soutiens locaux, l'expression des jeunes et la valorisation de leurs images, les loisirs éducatifs (offre, place de l'éducation non-formelle), l'aide à la création de groupes, la visibilité des actions, l'encadrement, l'intégration du jeune...

Malheureusement, la sous-commission ne s'est plus réunie depuis octobre 2010 faute de participants. Ses défis sont la redynamisation de la participation des uns et des autres, la poursuite du travail pour chaque thématique et le développement des objectifs de revendications politiques et d'outils pédagogiques.

AJUSTEMENT BUDGÉTAIRE 2011

Dans le cadre de l'ajustement budgétaire 2011, la CCOJ a averti la Ministre de la Jeunesse de différentes demandes afin qu'elle puisse en tenir compte dans le cadre des négociations budgétaires :

Besoins sectoriels relatifs au nouveau décret Organisations de jeunesse

Sur base d'un travail d'identification des effets de l'entrée en vigueur du nouveau décret OJ, la CCOJ a pointé dans un avis une série de cas problématiques et demande

de les prendre en compte (via une montée de classe) dès l'ajustement budgétaire étant donné que ces situations handicapent le développement des OJ concernées.

Par ailleurs, la CCOJ souhaite que la confection du budget 2012 anticipe la montée de classe de différentes organisations, notamment les services.

Dans sa réponse, la Ministre Huytebroeck a fait savoir que durant la période transitoire il n'était pas prévu de faire des changements de classe.

Le groupe de travail (GT) « saut de classe » va travailler sur le budget 2012, en y intégrant les services, ainsi que sur le traitement des futurs agréments. Une rumeur circulerait selon laquelle suite à la masse de travail supplémentaire pour l'inspection dans le cadre du traitement des agréments, la période transitoire serait allongée d'un an... L'administration n'a pas apporté de réponse.

La question sera adressée au cabinet. La CCOJ insiste que le fait qu'il n'y ait pas d'allongement de la période transitoire.

Les détachés pédagogiques

N'ayant pas reçu de réponse officielle à son courrier du 24 mars relatif aux détachés pédagogiques, la sous-commission emploi de la CCOJ a de nouveau insisté pour que le déficit de 30 emplois pédagogiques temps plein soit définitivement et immédiatement comblé.

Malheureusement, dans sa réponse, la Ministre a fait savoir que cette question du nombre d'emploi était conditionnée à l'accord global du Gouvernement sur l'ajustement budgétaire 2011. Elle avertira la CCOJ de l'issue du conclave. Nous pouvons déjà vous dire que depuis lors elle a confirmé l'octroi de 20 postes de détachés supplémentaires.

PLAN JEUNESSE

Le cabinet a rencontré les délégations de la CCOJ, CCMCJ et du Conseil de la Jeunesse le 18 mai.

Différents points y ont été abordés :

- les moyens qui seront affectés au Plan Jeunesse ;
- la méthodologie de travail de concertation ;
- les objectifs du Comité de pilotage ;
- la représentation des organes consultatifs dans le comité de pilotage : chaque instance consultative aurait trois représentants ;
- l'identification des thématiques traitées par les GT.

Voici les thématiques retenues :

GT : « Soutien à la capacité d'action, d'expression, de création et d'engagement solidaire »

GT : « Partenariat associations de jeunesse – école »

GT : « Image des jeunes et médias »

GT : « Jeunesse et environnement »

Prévu dans l'accord de majorité de la Communauté française de 2009, le plan Jeunesse devra toucher, de manière transversale, toutes les questions relatives au secteur de la jeunesse (du règlement de police au nombre de redoublements scolaires, en passant par les politiques d'emploi régionales et fédérales). Les différents acteurs de la société civile, dont les OJ, sont consultés pour l'élaboration du plan. Les différents ministres, concernés de près ou de loin par les questions de jeunesse, sont appelés à se concerter au sein d'une conférence interministérielle.

Le Bureau International de Jeunesse (BIJ) a été mis en place par le Commissariat Général aux Relations Internationales (CGRI) et la Direction Générale de la Culture pour gérer les programmes d'échange de jeunes de la Communauté française de Belgique. Ensemble avec son homologue flamand, le Jint, et son homologue germanophone, le Jugendbüro, le BIJ forme l'Agence nationale belge pour le programme Jeunesse de l'Union européenne.

GT : « Politiques jeunesses (CF, Régionales, communales) + coordination territoriale »
 GT : « Pauvreté – prévention générale »
 GT : « Choix, orientation, projet de vie »
 GT : « Formation Emploi »

Lors de sa dernière réunion, la CCOJ a tenté, en vain, d'atterrir sur une proposition de composition du comité de pilotage de ce plan. Le point sera abordé lors de la prochaine réunion, le 6 juillet.

NOMINATIONS

Héloïse Rouart remplace Anne-Claire Orban au Conseil Supérieur de l'éducation aux médias.

Nathalie Poulet a été désignée suppléante au Comité de sélection de la circulaire « Soutien aux projets jeunes ».

Géraldine Motte, nouvelle secrétaire générale du Conseil de la Jeunesse, remplacera Alexandre Azer-Nessim en tant qu'experte au sein de la CCOJ.

FEED-BACK DE LA RENCONTRE DE LA DÉLÉGATION DE LA CCOJ AVEC LES EXPERTS INTERNATIONAUX DU CONSEIL DE L'EUROPE DANS LE CADRE DE LA REVUE DES POLITIQUES JEUNESSE

Les membres de la délégation se sont employés à répondre au mieux aux questions des experts afin de leur permettre de bien saisir nos réalités. La spécificité « éducation permanente des jeunes » a été mise en avant. Les experts ont notamment posé des questions concernant le plan jeunesse et les relations entre les différentes instances consultatives. Les échanges se sont centrés sur des enjeux.

Cette expérience est intéressante car elle ouvre un espace de dialogue et permet de bénéficier du regard d'experts internationaux.

Il est prévu que les experts reviennent en septembre pour récolter des informations plus précises sur des sujets qu'ils définiront après cette première visite. Un écho de ces commentaires sera fait auprès des responsables du dossier au sein de l'administration et la CCOJ demande à être tenue au courant des suites de ce dossier.

●●● BIJ

Comme souhaité, la directrice du BIJ, Laurence Herman, viendra en CCOJ pour avoir un échange sur nos priorités. Il serait intéressant que les personnes qui sont nommées dans les différents Comités du BIJ soient présentes.

AVIS D'INITIATIVE DE LA CCOJ RELATIF AU CENTRE DE PRÊTS À NANINE

La CCOJ a confié le travail à la sous-commission Mouvement de jeunesse.

Cet avis insiste sur plusieurs points :

- la nécessité d'associer le secteur jeunesse pour le choix de certaines démarches : enquête de satisfaction, adéquation aux demandes des utilisateurs du centre qui ont plusieurs profils, acquisition de matériel de camping, audio-visuel...
- la création d'un comité des usagers ;
- l'information transparente et claire au sujet de la politique d'investissement ;
- un refinancement structurel.

PLAN TRANSVERSAL DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

La Ministre Huytebroeck a demandé à la CCOJ de remettre un avis sur ce plan.

La CCOJ a émis une série de réflexions générales :

- l'utilisation du concept d'égalité des chances : égalité des chances ou de droits ?
- la faiblesse de la représentation de la jeunesse dans le dispositif ;
- l'écart entre ce qui est dit dans ce texte sur la place de la jeunesse et ce qui est dit dans la déclaration de politique communautaire ;
- la faible place de la jeunesse en termes de moyens et d'objectifs ;
- l'existence de mesures qui touchent à la liberté associative, au pacte associatif.

Une proposition d'avis sera rédigée sur base de ces remarques.

COURRIER AU MINISTRE REYNDERS CONCERNANT LA TVA

Le Vlaamse Jeugdraad propose au Conseil de la Jeunesse et à la CCOJ de cosigner un courrier à l'attention de M. Reynders afin que les locaux à destination des organisations de jeunesse et des centres de jeunes puissent bénéficier d'une diminution de la TVA de 21 à 6% dans le cadre des travaux de rénovation. La CCOJ marque son accord.

G.V.

AG DE L'ASSOCIATION POUR LE VOLONTARIAT

L'Assemblée générale de l'Association pour le Volontariat a eu lieu le mardi 14 juin. Elle a approuvé les comptes et le bilan financier 2010 de l'association. L'Association a présenté les actions menées en 2010 en tant qu'Association pour le Volontariat ou en soutien à des organisations membres. Les difficultés en communication et « marketing » des associations ont été soulignées, et les associations présentes ont partagé ce besoin généralisé de trouver des volontaires. Le contexte de l'année européenne

Le volontariat francophone s'est rassemblé pour fonder, ensemble avec la Fondation Roi Baudouin, la Plate-forme francophone du Volontariat. Cette structure pluraliste veut faciliter, favoriser et encourager la pratique d'un volontariat de qualité. Le CJC en est membre.

Créé en 2002, le Conseil supérieur des Volontaires - CSV - est un organe de concertation et de consultation permanent où les volontaires et les autorités fédérales entrent en contact afin de garantir une attention permanente aux problèmes spécifiques des volontaires, et ce, dans de nombreux domaines : le droit du travail, la sécurité sociale, la fiscalité, la responsabilité civile et pénale... Le CJC en est membre effectif.

du volontariat a permis à l'Association pour le Volontariat d'être souvent contactée et cela a été l'occasion de se démarquer de démarches trop institutionnelles, en mettant plutôt en valeur l'expérience du terrain.

AG ET CA DE LA PLATE-FORME FRANCOPHONE DU VOLONTARIAT

L'Assemblée Générale de la Plate-forme francophone du Volontariat a eu lieu mardi 14 juin ; l'occasion d'approuver le rapport d'activités, ainsi que les comptes et le bilan 2010 ainsi que le budget 2011.

Les six organisations candidates pour le conseil d'administration ont toutes été élues. Il s'agit du CJC, Relie-F, Résoj, FIH, FAPEO, et l'AISe.

Le Conseil d'Administration s'est réuni avec ses nouveaux membres, ce qui a suscité une mise à niveau des informations sur la situation politique et les actualités. Ensuite ont été examinés l'agenda et les perspectives de développement de la PfV pour 2011 et la suite après l'année européenne du volontariat.

LE CSV... ET C'EST REPARTI POUR 4 ANS !...

La première séance plénière du nouveau mandat du CSV a eu lieu le 16 juin.

Une première séance qui fut très productive !

En effet, c'était l'occasion d'élire le Bureau pour quatre ans de mandature, composé de trois représentants néerlandophones et trois francophones. Mais surtout, suite à la demande d'avis par la Ministre des affaires sociales Mme Onkelink, le CSV s'est penché sur les cinq propositions de lois portant sur le volontariat qui sont aujourd'hui sur la table.

Les mandataires du CSV, à l'unanimité, ont remis un avis négatif pour quatre des propositions. Seule la proposition d'exercer une activité de volontariat à l'étranger tout en maintenant les droits aux allocations pour les personnes en stage d'attente ou au chômage a été reçue positivement.

Les avis seront rédigés dans les semaines qui viennent et seront envoyés à la Ministre.

C.D.

FESOJ – CESSOC

Changements à la FESOJ : déménagement vers la rue Berthelot, 106-108 à 1190 Forest et entrée en fonction de Bénédicte Castele, nouvelle conseillère juridique.

Les données récoltées lors du mini-cadastre de l'emploi non-marchand en Communauté Française sont en cours de croisement avec des informations provenant de la Banque Carrefour des Entreprises (BCE). En effet, les informations déjà transmises par les employeurs dans le cadre d'autres démarches n'ont plus été demandées lors du cadastre. La Communauté française va donc incorporer certaines informations de la BCE aux données fournies et soumettra celles-ci aux associations pour validation.

Une nouvelle convention collective de travail (CCT) relative aux efforts supplémentaires en matière de formation a été signée en SCP 329.02 le 16/05/2011. La CCT reconduit les dispositifs d'efforts en matière de formation qui avaient été pris pour 2009-2010 et prévoit une augmentation annuelle de 5 % du taux de participation à la formation via une augmentation du temps collectif de formation des travailleurs.

Des moyens supplémentaires non récurrents seraient disponibles au niveau du Fonds Maribel. Ceci pourrait permettre de créer des postes temporaires ou d'augmenter temporairement la subvention. Ce point a également été discuté au CA de la CESSOC du 16/06/2011 en vue de déterminer la position à défendre.

CA CESSOC

Les discussions ont notamment porté sur le plan d'action continue mis en place par le Comité de gestion du **Fonds 4S** et sur les grands axes de redéploiement de l'APEF.

En ce qui concerne l'accord non-marchand en Communauté française, les négociations triparties (Gouvernement, organisations patronales et organisations syndicales) ont repris en mai. En plus de l'enveloppe de 4,5 millions d'euros, il est confirmé qu'une enveloppe de 1,5 millions d'euros supplémentaires sera disponible pour rencontrer les demandes des employeurs visant à consolider l'accord non marchand précédent. La CESSOC défend l'utilisation de ce montant pour intégrer les emplois non cadastrés à la subvention supplémentaire du Décret Emploi. Par rapport à l'utilisation des 4,5 millions d'euros, la CESSOC souhaite que l'harmonisation barémique soit poursuivie en lien avec la mise en place d'une réforme du Décret Emploi.

St.S.

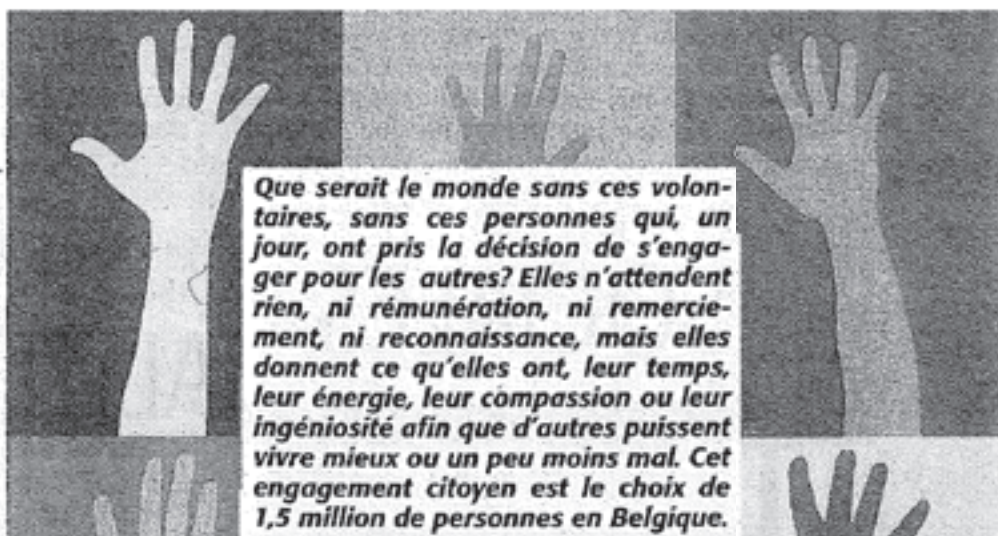
Structure fédérative regroupant les Organisations de Jeunesse, les Fédérations de Centres de jeunes et des asbl actives dans le champ de l'accueil de l'enfance. La FESOJ organise la représentation de ces associations dans leur dimension d'employeur au sein de la CESSOC (Confédération des Employeurs des Secteurs sportif et socioculturel) vis-à-vis du monde politique et des syndicats.

Le cadastre de l'emploi est une base de données gérée par la Communauté française. Complétée par les employeurs du secteur non marchand, elle reprend les données salariales des travailleurs de ce secteur.

Appelé d'abord fonds GAR, pour fonds « Groupes à Risques », il a pris le nom de « Fonds social des secteurs socioculturel et sportif ». Les OJ peuvent profiter des moyens financiers de ce fonds pour développer la formation de leurs travailleurs.

Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation.

VERS UNE SOCIÉTÉ DE GRATUITÉ



Le volontariat est sans limites; il peut prendre de multiples facettes dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, la santé ou encore l'enseignement. Il est un des piliers de notre société qui, sans lui, changerait radicale-

ment d'aspect et deviendrait tout simplement invivable, car dans un monde où tout se monnaie, le volontariat apparaît comme une bonbonne d'oxygène, essentielle à la survie de son humanité.

Jean, Sophie... et les autres

Jean, 67 ans, retraité de l'enseignement, vient tous les jours, après l'école, aider six enfants de 2^e primaire à finir leurs devoirs. En tant qu'ex-instituteur, retrouver des élèves autour de lui et tenter de leur expliquer la matière du jour est un réel bonheur que Jean n'hésite pas à savourer.

Sophie, 21 ans, étudiante en psychologie, passe ses samedis avec une bande de 23 louveteaux à bricoler, jouer, discuter, rire et éveiller les petits loups aux plaisirs de la vie. Des moments dont Sophie, alias Akela, ne pourrait se passer.

Et puis, il y a Francis, pompier à Wavre; Pierre, visiteur de malades à Namur; Denis, entraîneur de foot à Arlon; Natha-

lie, catéchiste à Enghien; Catherine, prof dans un cours d'alphabétisation à Tilff.

Selon les statistiques, une personne active dans une association possède cinq années d'espérance de vie en bonne santé en plus

"En Marche", journal des Mutualités Chrétiennes

lie, catéchiste à Enghien; Catherine, prof dans un cours d'alphabétisation à Tilff. Que de générateurs de bien-être! Que de créateurs de solidarité! Et imaginez-vous l'Église sans sa cohorte de laïcs?

Agir gratuitement, ils sont tous prêts à le faire pour des motivations diverses qu'

ils expriment dans un langage "égoïste": "ça fait du bien de faire du bien" ou "altruiste": "je fais quelque chose pour autrui". Le volontaire donne en moyenne l'équivalent de près d'une journée de travail par semaine, et cela sans compter, juste pour son épanouissement personnel ou le bon fonctionnement de la société.

— Sylviane BIGARÉ

L'exposition itinérante "Toi + Moi + Nous... 52 portraits de Volontaires en mouvement" est à voir sans tarder. Il s'agit d'une exceptionnelle mosaïque, mettant en scène 52 volontaires, grandeur nature, et symbolisant la diversité du volontariat. Cette exposition circule dans plus de 70 lieux en Communauté française, pour

véhiculer les valeurs et les enjeux du volontariat. Pour connaître les dates et lieux de passage de l'expo: www.levolontariat.be/2011/exposition.

Si le volontariat vous intéresse: Association pour le Volontariat, Rue Royale, 11 à 1000 Bruxelles. Tél: 02/219.53.70. et 02/219.32.48.

LE VOLONTARIAT, UNE ÉTAPE VERS L'EMPLOI ?

des associations proposent aux demandeurs d'emploi de devenir volontaires.

► Ce serait un moyen de réaccéder à l'emploi.

L'année 2011 est celle du volontariat. La Croix-Rouge, le Forem, et d'autres acteurs en Brabant wallon en ont profité pour organiser une bourse au volontariat, le 24 mai à l'hôtel de ville de Wavre. Seize associations se présenteront à ceux désireux de s'engager. Avec une cible privilégiée: les demandeurs d'emploi.

"Il est important de proposer du volontariat aux personnes en fracture de vie, explique Evelyne Van Lancker, conseillère à la Croix-Rouge. Le volontariat est un moteur, pour la représentation de soi, et qui donne aussi une place dans la société. Il peut valoriser des compétences, et on peut également en acquérir de nouvelles. Et, que ce soit dans une petite association ou une ONG, avoir été volontaire peut être un plus pour une recherche d'emploi." Pour elle, un volontaire peut aussi générer son propre emploi et profiter d'une création de poste au sein de l'association. Le directeur du Forem de Nivelles, Jean-François Bir-

chall, va dans le même sens: "Chercher un emploi prend du temps, et je suis convaincu que laisser quelqu'un dans l'inactivité fait passer d'un chômage conjoncturel à un chômage structurel. La profondeur de l'inactivité peut rendre les conditions pour trouver du boulot plus difficiles. Il faut alors un accompagnement, cela peut prendre du temps... Donc le volontariat, c'est tout bénéfique pour nous, quand on retrouvera ces personnes sur le marché de l'emploi plus tard. Notre seul but, c'est l'emploi, pas le volontariat, qui est un moyen parmi d'autres d'accéder à l'emploi... Le but, c'est la mise en mouvement. Être volontaire permet aussi d'être dans un réseau. De même, pour les DRH des sociétés, cela signifie que les gens restent actifs sur le marché."

Du côté de recruteurs privés, Manpower estime que l'associatif permet notamment "de garder un rythme et une continuité (rendez-vous, engagement...). Pour ce public-cible de personnes sans emploi, c'est un élément structurant qui redonne confiance. C'est une partie du trajet pour retrouver un emploi". L'Onem permet d'ailleurs au demandeur d'emploi bénévole de continuer à recevoir ses allocations, s'il en fait la demande à l'Onem, et respecte des conditions, comme la disponibilité sur le marché de l'emploi et le respect de l'activité salariée. En Brabant wallon, sa représentante Annie Evrard a ainsi donné trois autorisations à des jeunes

coopérants et validé leur séjour en ONG à l'étranger en tant que volontaires, comme stage d'attente. Pour elle, le bénévolat est aussi "une façon d'essayer" des secteurs professionnels.

Vu la participation de l'Onem au projet, le syndicat CGSLB aurait souhaité davantage d'ouverture et de souplesse de la part de l'organisme. Il soutient cependant la bourse. Malgré le risque d'utilisation à moindre coût de personnes parfois fragiles? "Les chômeurs sont en effet des personnes en souffrance, mais tous les moyens pour sortir de cette souffrance sont bons, pour autant que ce soit sérieux, dit-on à la CGSLB. Et, ici, ce sont des organismes de confiance. Et ces personnes qui restent chômeurs peuvent venir nous voir si elles ont un problème avec un travail non rémunéré dans une structure qui se rapproche de celle d'une entreprise." Dans les ASBL, on reconnaît que, parmi les volontaires, les demandeurs d'emploi restent une minorité. "Chez nous, certains ont le statut de chômeurs, mais ce n'est pas la majorité ce sont plutôt des personnes plus âgées des prépensionnés, explique Jean Damsster, de l'association pour le volontariat qui se souvient cependant d'un parcours qui a bien terminé: "Une personne qui travaillait dans un atelier qui fait du pain a ensuite été engagée dans une vraie boulangerie!"

So. De.

► Le volontariat est un "plus" pour le candidat.

"Le bénévolat ouvre des portes"

Marie-Christine Junion, 45 ans, est volontaire à la Croix-Rouge depuis de nombreuses années. Cette détentrice d'un diplôme d'employée de bureau s'est lancée dans le volontariat, comme secouriste bénévole, dans les années 90. Elle suit alors différentes formations liées au métier de secouriste et travaille aussi dans le domaine des travaux de bureau. Mais son "travail" de bénévole débouche finalement sur un véritable contrat, comme chauffeur ambulancier à la Croix-Rouge. "Un hasard de circonstance! Les plus belles années de ma vie." Elle perdra ensuite cet emploi lors d'une restructuration. Paradoxe "regrettable": lors de ses périodes de chômage, elle doit stopper ses activités de volontaire comme ambulancier. La justification de l'Onem est que cette fonction peut être remplie

par un salarié, ce qui semble logique aux yeux de la Croix-Rouge. Marie-Christine a finalement retrouvé un job de chauffeur pour PMR. Elle pense que ses compétences et son travail de volontaire ont joué auprès de son employeur. "Dans le bénévolat j'ai acquis des capacités que j'utilise dans mon travail actuel. En tant que bénévole, on s'affirme plus, nos formations nous apprennent à savoir ce qu'il faut faire, dans les gestes, à juger les situations... Le bénévolat, ça ouvre des portes, aux points de vue émotionnel, professionnel... Dans son "vrai" métier, un bénévole est plus disponible, plus ouvert. Un bénévole ne compte pas ses heures..." Du côté des recruteurs, Manpower estime que, chez un candidat, "être volontaire est perçu positivement": "Pour le recruteur, la chose qui va être

déterminante, ce sont les compétences. Mais le volontariat sera tout de même une corde en plus à l'arc. Et il y a parfois des compétences développées dans le milieu associatif qui sont liées à la fonction visée." L'activité de volontaire est à mentionner dans le CV, mais avec des réserves, pour éviter de se fermer une porte à cause d'un engagement philosophique: "Il faut présenter l'association de façon neutre, universelle. Ce sont les compétences acquises qui sont intéressantes." Et le volontariat peut apparaître plus important pour les personnes en début de carrière, avec peu d'expérience. Enfin, pour celles en interruption de travail, la recherche d'emploi "doit rester prioritaire".

L'ÉTÉ, LES JEUNES ONT-ILS LE DROIT DE S'ENNUYER ?

VACANCES D'ÉTÉ = DEUX MOIS À GLANDER. Pour beaucoup d'ados, c'est le cas. Pas de stage, pas de scouts, pas de sport. Est-ce pour autant si grave ?

Plutôt non « Leurs loisirs passifs sont néfastes »

Vous vous désolerez, après enquête, du fait que les loisirs des jeunes deviennent toujours plus passifs. Pourquoi ?

Parce que notre enquête, réalisée par écrit auprès de 2.862 jeunes de 10 à 17 ans, montre que, dès 13 ans, les jeunes se désintéressent des activités sportives, actives, au bénéfice des loisirs multimédias : regarder la télé, surfer sur le Net, écouter de la musique, regarder des DVD, jouer aux jeux vidéo, etc. On remarque ainsi que plus de 9 jeunes sur 10 regardent la télé et surfent sur internet durant leurs loisirs, que 2 sur 3 ont un lecteur MP3 ou une radio dans leur chambre, que la moitié dispose d'une télévision, d'un ordinateur ou d'une console de jeux dans cette même pièce. Donc, ça fait trois appareils multimédias dans la chambre. Ça isole les jeunes, ça les fait passer à côté d'une source intéressante de socialisation, d'apprentissage, de débrouillardise, de créativité.

Ce que le sport permettrait, en plus de l'énergie qu'il aide à dépenser. Ce que les musées, les expéditions, les mouvements de jeunesse permettraient aussi. Autant d'activités qui diminuent au fur à mesure que l'âge des jeunes augmente.

N'ont-ils pas pour autant le droit de « glander », quand ils ont du temps libre, comme en vacances ?

Mais la qualité des loisirs détermine aussi leur identité future. C'est pour ça que nous, Crioc, regrettons la part tellement énorme prise par les multimédias dans les loisirs des jeunes. Nous relevons qu'au bout de deux ou trois semaines sans ses loisirs multimédias habituels, le jeune change de comportement : il est plus irritable, nerveux, on sent qu'il y a une réelle dépendance. Donc, nous appelons l'entourage,

principalement les parents donc, à cibler des plages horaires durant lesquelles le jeune peut jouer, à dire non au gaming non-stop, à cette addiction, à inscrire à des stages, des activités sportives et culturelles. J'ajoute que, si un jeune a le droit à s'adonner aux loisirs qu'il veut, on doit se préoccuper du fait que la télé, internet, la musique, les DVD et les consoles de jeux constituent le top 5 des loisirs des jeunes d'aujourd'hui ; 90 % des jeunes s'y adonnent. C'est exclusivement le multimédia qui est devenu leur occupation.

Vous interpellez les parents. Les autorités politiques et publiques aussi ?

Oui, nous leur demandons de rendre beaucoup plus accessibles tous les loisirs actifs, qui favorisent une activité physique et sociale. En donnant aux écoles des chèques-sport, des chèques-culture, etc. En poussant les jeunes à s'ouvrir, via des stages, des clubs sportifs, des découvertes culturelles, des mouvements de jeunesse. En les aidant à ne pas être les premières victimes du marketing des grandes sociétés du secteur multimédia. ■

Propos recueillis par
THIERRY FIORILLI

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

Plutôt oui « Ne rien faire, parfois, c'est bien aussi »

Les jeunes ont-ils le droit de s'ennuyer ?

S'ennuyer, terme péjoratif, c'est l'interprétation que font les adultes de l'état d'inactivité du jeune. C'est comme si on n'avait plus le droit, dans notre société hyperactive, de se mettre sur pause avec notre tee-shirt où il est marqué « dépêche-toi » ! Du coup, un jeune qui est à l'arrêt, qui est assis ou tout simplement couché dans le canapé, c'est un drame et il entend des « tu ne fais rien de bon » ou « tu perds ton temps ».

La dernière étude du Crioc confirme que les loisirs des jeunes deviennent de plus en plus passifs. Inquiétant ?

C'est possible... Idéalement, un jeune devrait pouvoir faire du sport régulièrement parce qu'on sait que c'est la meilleure chose qu'on peut faire pour la santé. A côté de ses

études, il devrait aussi pouvoir avoir des moments où on le laisse tranquille. Ce n'est pas pour ça qu'il ne doit rien faire du tout bien entendu, le tout est une question de dosage. Quand les choses sont relativement planifiées entre les études et les activités, cela ne pose pas de problèmes. Les enfants sont souvent en état de suractivité. Quand on regarde l'agenda des jeunes, on se rend compte qu'ils n'ont pas tellement de temps libre pour eux finalement alors qu'ils ont besoin, comme tout le monde, de pouvoir s'échapper, de s'évader... C'est une manière de pouvoir faire face au stress du réel.

Durant les vacances scolaires, programme intensif ou plutôt léger ?

Une fois de plus, c'est une question d'équilibre. C'est aux parents à veiller à ce qu'ils puissent être un minimum dans la culture, un peu dans le sport, etc. Et il faut qu'ils puissent de temps en temps faire ce qu'ils ont envie de faire. Il ne faut pas prévoir des stages toutes les semaines.

Et quand un jeune dit qu'il s'ennuie, on fait quoi ?

On peut chercher avec lui, lui proposer

des choses. En tant qu'adulte, on a la responsabilité d'être créatif et de proposer des choses. Il ne faut pas chercher très loin, quelque chose de ludique, par exemple. Quand mon fils s'ennuie, je lui propose une partie de minigolf. Il adore ça, plus qu'une balade je crois ; on passe une heure et demie en semble et ça ne coûte pas cher. Et s'il fait mauvais, on se fait un cinéma.

L'évolution technologique mène-t-elle à moins de socialisation ?

Avec les réseaux sociaux, la socialisation devient plus virtuelle, ce qui éloigne les jeunes des contacts sociaux réels. C'est un risque et c'est pour cette raison que le jeune doit avoir des lieux de socialisation en dehors de l'école. Cela peut être un club de sport, par exemple. Mais rien, de temps en temps, c'est bien aussi. ■

Propos recueillis par
PHILIPPE DE BOECK

Dimitri Haikin



Psychologue et psychothérapeute, animateur du site psy.be

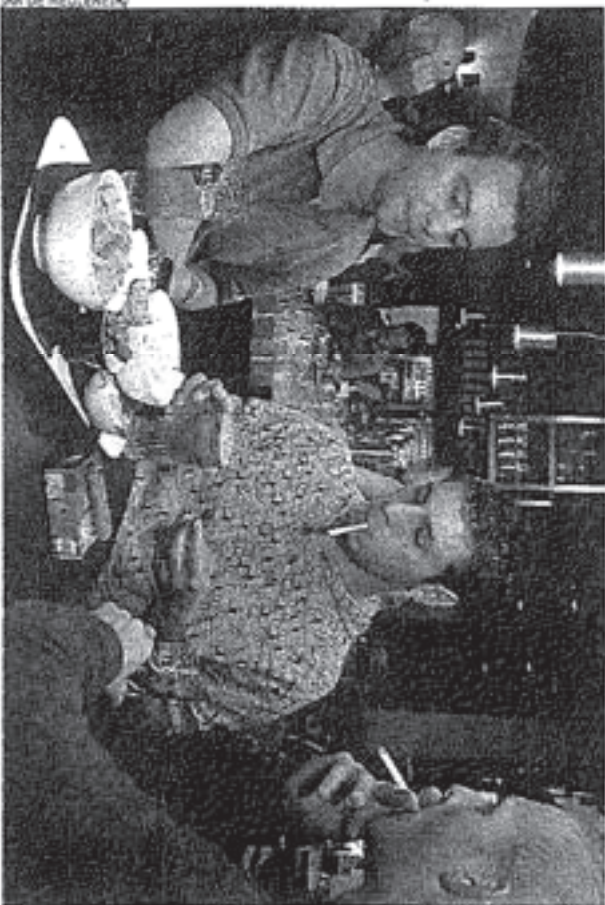
CAFÉ SANS FUMÉE ? ILS AIMENT !

► Les jeunes de 15-24 ans sont les plus favorables à la législation qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet.

► A présent, 73 % des Belges approuvent cette mesure.

Avant, quand j'entendais des médecins parler de tabagisme passif ou quand je lisais des articles à ce sujet, ça me faisait rigoler", témoigne Jean-Pierre Verbeke, non-fumeur, ancien tenancier de café. Depuis qu'on lui a diagnostiqué un cancer des amygdales, attribué au tabagisme passif, l'homme ne rit plus vraiment à l'évocation de cette réalité. "Je comprends mieux, et je suis maintenant tout à fait convaincu de l'importance d'une interdiction généralisée de fumer dans l'histoire", est-il venu témoigner (1), mardi, à la Fondation contre le cancer (FCC). Alors que le 1^{er} juillet prochain, la Belgique deviendra le 20^e pays européen à généraliser l'interdiction de fumer dans l'Horeca, la FCC a voulu sonder l'opinion sur cette nouvelle réglementation et ses connaissances en ce qui concerne les dangers du tabagisme passif. Des résultats encourageants.

En très grande majorité (91 %) en effet, les quelque 4 000 citoyens interrogés dans le cadre de cette enquête sont



Le tabagisme passif est responsable d'un décès toutes les dix-sept minutes dans l'UE.

conscients des dangers du tabagisme passif, reconnaissant que, "oui, le tabagisme passif dans les cafés peut provoquer un cancer du poumon chez ceux qui y travaillent".

Et les cafés sans fumée, qu'en pensent-ils ? Près de trois Belges sur quatre (73 %) y sont favorables. En quelques années, les mentalités ont donc bien évolué puisqu'ils étaient 65 % à approuver cette mesure en 2010, 61 % en 2007 et seulement 49 % en 2004. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, aujourd'hui, ce sont avant tout (78 %) les jeunes, âgés de 15 à 24 ans,

qui se disent favorables à cette interdiction. Parmi les 35-44 ans, ils sont 75 % dans ce cas et 69 % chez les 45-64 ans. Et si cette nouvelle réglementation comble 80 % des non-fumeurs, elle satisfait malgré tout près de la moitié (46 %) des fumeurs. Cela étant, c'est presque à l'unanimité (98 %) que les personnes interrogées estiment qu'il est effectivement plus agréable de se rendre dans un restaurant où il n'est plus permis de fumer. Les fumeurs quotidiens sont 92 % à être de cet avis.

L.D.

HUYTEBROECK : « JE LANCE UN APPEL À TURTELBOOM »

L'ESSENTIEL

- La ministre de l'Enfance en Communauté française réagit à la proposition d'Annemie Turtelboom, ministre de l'Intérieur, qui veut exclure les chahuteurs des centres de délassement.
- Pour Evelyne Huytebroeck, cela ne ferait que déplacer le problème.
- L'Ecolo invite ses collègues à mener une réflexion globale pour préparer le boom démographique qui guette la capitale.

HOFSTADE CLÔTURÉ AU PLUS TÔT

Le prix d'entrée fixé à 5 euros

Après les incidents du lundi de Pâques, provoqués par plus de 200 jeunes venus de la capitale, les autorités ont planché sur la parade la plus appropriée pour assurer la sécurité du domaine de Hofstade. Une réunion entre les autorités de Zemst, la police locale et la société De Lijn vient de décider de clôturer le domaine : « En attendant l'octroi du permis de bâtir, une clôture provisoire devrait ceinturer le domaine dans les jours à venir », souligne Peter Janssens, directeur des centres du Bloso (équivalent de l'Adeps). Par ailleurs les identités seront contrôlées à l'entrée. Ceux qui habitent à proximité du domaine (les habitants de Campenhout, Steenokkerzeel, Zemst et Boortmeerbeek) et les enfants de moins de 12 ans bénéficient de l'entrée gratuite ; les autres paieront 5 euros. « Et nous réfléchissons à la proposition de la ministre de l'Intérieur : établir un contrôle à l'entrée susceptible d'empêcher l'entrée des fauteurs de troubles. » Une quinzaine de caméras seront par ailleurs placées sur le site, en concertation avec la police. D.V.

ENTRETIEN

Faut-il interdire les centres de délassement aux jeunes qui ont déjà commis du grabuge, comme le propose la ministre de l'Intérieur Annemie Turtelboom (Open VLD) ?

Pour Evelyne Huytebroeck (Ecolo), ministre de la Jeunesse en Communauté française et ministre bruxelloise de l'Environnement, la réponse est non.

Que pensez-vous de l'idée d'Annemie Turtelboom ?

Je vais être très claire : ce qui a été fait comme grabuge ou incivilités est totalement inacceptable. Il est important qu'il n'y ait pas d'impunité si des choses graves sont commises, que ce soit à Hofstade, dans nos quartiers bruxellois ou ailleurs. Par contre, là où on doit réfléchir, c'est sur la réponse que l'on doit apporter à ce type de comportement. Et j'ai bien peur que celle apportée par la ministre de l'Intérieur risque de ne faire que déplacer le problème ou le concentrer ailleurs. On ne règle rien sur le fond et sur le long terme.

Et à propos de cette liste noire de fauteurs de troubles, que la ministre veut dresser ?

À partir de quand commet-on un « trouble » ? J'ai l'impression



POUR Evelyne Huytebroeck, les réponses sécuritaires ne suffisent pas © D. DUCHESNES

qu'on lance des slogans qui posent plus de questions qu'ils n'apportent de réponses. Cela m'éfraye de n'entendre que cette réaction de la part de la ministre.

Que faire, alors ?

Il ne faut pas oublier que nous avons beaucoup de jeunes à Bruxelles et que nous en aurons de plus en plus à l'avenir. Un boom démographique nous attend. J'en appelle donc à une réflexion plus globale, avec la ministre de l'Intérieur, avec les ministres de la Jeunesse des différentes Communautés, pour voir ce qu'on doit faire bien au-delà du fichage, du con-

ensemble sur du plus long terme. Et, peut-être, essayons de voir ensemble les choses positives qui se font dans nos quartiers à Bruxelles. J'irais même plus loin : pour quoi n'engagerait-on pas des Bruxellois à Hofstade, comme animateurs par exemple, pour accompagner les jeunes qui viennent ? Sinon, on se dirige de plus en plus vers un repli sur soi tant en Flandre qu'à Bruxelles. Or nous vivons dans un petit pays, avec de petites régions. Et le propre de la jeunesse, c'est la mobilité.

Comment expliquez-vous cette hostilité flamande envers les jeu-

Bruxelles n'a-t-elle pas besoin d'une piscine à ciel ouvert, comme on en a parlé un temps ?

Cette idée du précédent gouvernement a été repoussée principalement pour raisons budgétaires. Mais soyons clair, ce n'est pas une piscine à ciel ouvert qui va régler tous les problèmes de fond d'accompagnement des jeunes dans les lieux de loisir.

Étrange : Bruxelles est la capitale de la Flandre, mais certains Flamands considèrent les Bruxellois comme des étrangers...

C'est le grand paradoxe de la Flandre, cet amour-haine envers sa capitale. D'un côté, on la veut parce que c'est une ville qui attire, qui fascine, qui offre beaucoup de possibilités. Et à côté, on a peur de Bruxelles parce qu'on la connaît mal. Il y a des fantasmes par rapport à la grande ville, mais qui existent aussi du côté Wallon. Beaucoup de travailleurs wallons et flamands qui y travaillent connaissent très peu la Région. ■

Propos recueillis par
ETTORE RIZZA

“ J'ai l'impression qu'on lance des slogans qui posent plus de questions qu'ils n'apportent de réponses. »

trôle des cartes d'identité ou du placement de grilles. Dans nos parcs, à Bruxelles, je ne dis pas que tout se passe bien. Mais avec mon administration Bruxelles-Environnement, nous essayons de trouver des solutions pour rencontrer ces jeunes et dialoguer avec eux. On sait très bien que ce n'est pas en les jetant hors de nos parcs qu'on va régler le problème. **Mais concrètement ?**

Je dis à M^{me} Turtelboom : travaillons

nes Bruxellois ?

On s'enferme de plus en plus dans une peur du jeune et, autour de Bruxelles, dans une peur du Bruxellois. Il s'agit d'une tendance que l'on retrouve aussi en Wallonie, où plusieurs communes ont décrété des couvre-feux vis-à-vis des jeunes en été.

Que vous inspirent ces parcs flamands qui augmentent leurs tarifs pour les visiteurs « étranger » ?

C'est extrêmement dommageable. On va toucher beaucoup de jeunes qui ont certainement des problèmes financiers et sociaux. Je regrette les réactions qui se sont concentrées sur du très court terme et sur du sécuritaire. On commence à privatiser certains lieux publics. Et ensuite ? Si on a un problème en forêt de Soignes, devra-t-on en faire payer l'entrée ?

LE SOIR 31/05/11

LA PROTESTATION DES JEUNES EST-ELLE DÉNUÉE DE SENS ?

« MAIS que veulent-ils ? », se demande Louis Tobback.

Une autre façon de faire la politique, rétorquent-ils.

Louis Tobback est un vieux roublard de la politique. Aujourd'hui âgé de 73 ans, l'ancien président des socialistes flamands promène son cynisme aiguisé dans les allées de la politique depuis des lustres. En Mai 1968, il avait tout juste trente ans.

Ces derniers jours, l'homme a exprimé un scepticisme corrosif à l'égard des jeunes qui occupent les places d'Europe, de Madrid à Liège en passant par Athènes. Une chronique dans le *Morgen* suivi d'un entretien à *Het Laatste Nieuws*. Titre : « Bientôt, ils manifesteront contre la pluie. » Non, ce n'est pas un nouveau Mai 68. « Que veulent-ils au fond ?, demande-t-il en parlant des « indignatos » de la Puerta del Sol. Ils disent qu'ils sont "la jeunesse" et ils sont contre "la politique". » Mais ils sont pratiquement tous de gauche et le résultat de leur action risque d'être le retour au pouvoir des conservateurs du Parti populaire, analyse-t-il. « Je ne comprends pas ça. »

Quant aux étudiants qui manifestent en Belgique... « Ils étaient 30.000 à Bruxelles pour exiger rapidement un gouvernement. Mais comment ? Et qui ? Pour quoi faire ? Je ne sais toujours pas. » Et de brocarder, cinglant, cette « génération qui aime manifester du lundi au vendredi, parce que pour le samedi ils ont déjà réservé un vol Ryanair last minute pour je-ne-sais-pas-où ». Son message à lui, au fond ? Ces jeunes feraient bien de s'engager là où l'on change vraiment les choses : dans la politique active.

Ses propos ont provoqué de nombreuses réactions ulcérées en

Flandre. « Les jeunes se lèvent dans toute l'Europe et c'est une dette de sa génération, rétorque notamment Pieter Marechal, président des jeunes CD&V. La mauvaise gestion des décennies passées a mis en danger les perspectives d'avenir de la jeunesse. »

« Nous ne sommes pas contre la politique, mais contre "les" politiques, c'est différent, réagit pour sa part le surnommé Slim, responsable du campement qui a pris place sur la place Saint-Lambert à Liège. Nous sommes très politiques, au contraire, mais nous trouvons que les réponses apportées par la classe politique actuelle ne sont pas adéquates. On ne s'engage pas assez ? Mais que Louis Tobback vienne nous voir ! Nous sommes en train de rédiger des manifestes, nous avons des discussions de fond sur quantité de sujets... »

Un mouvement anticapitaliste ? « Il ne faut pas nous qualifier seulement de la sorte, poursuit le Liégeois. Bien sûr, nous estimons que le capitalisme a accéléré le processus actuel. Mais nous plaçons aussi pour une autre manière de faire de la politique, une approche plus participative, plus collective. Nous avons le sentiment que l'on écoute de moins en moins le peuple. »

Quant à cette évocation de la génération « Ryanair »... « Franchement, c'est n'importe quoi !, s'indigne Slim. Les mouvements qui naissent un peu partout en Europe montrent que les jeunes sont prêts à sacrifier leur confort personnel et à ne pas partir pour défendre la cause en laquelle ils croient. Monsieur Tobback : notre mouvement a commencé un vendredi. Et ce n'est pas une fête : nous avons même des discussions de fond pour interdire l'alcool sur le site. » ■ **OLIVIER MOUTON**

produire dans la vie professionnelle ou politique et ainsi participer à la démocratisation de demain.

Ce mouvement peut s'exporter en Belgique ?

La crise du capitalisme financier et l'échec des politiques néolibérales ont souvent eu comme conséquence politique concrète l'expression d'un populisme de droite. Ici, il s'agit d'un mouvement social qui me semble effectivement exportable parce que les effets délétères des politiques susnommées ont produit leurs effets ailleurs qu'en Espagne.

La Belgique a également connu des initiatives de mobilisation apolitiques, comme Shame.

Les gens que j'ai rencontrés en Espagne ne se disaient pas « apolitiques » mais « apartisans ». Ils ne se reconnaissent pas dans les partis traditionnels, mais font de la politique. Les « indignés » remettent en question l'ordre économique existant et l'asservissement du politique par l'économique. Shame, c'est l'expression d'une incompréhension par rapport à la complexité institutionnelle. On dit au politique, comme s'il ne le savait pas, que l'heure est grave et qu'il faut des accords. C'est l'expression du populisme des classes moyennes dans un discours antipolitique. Les indignés, eux, construisent leur discours sur la capitulation du politique devant le marché.

Quels enseignements politiques tirez-vous de ce mouvement ?

Le PS ne doit jamais perdre de vue que les jeunes sont une force de changement et de mobilisation. Il doit aussi être en lien avec le mouvement social, en être l'expression politique. Les malheurs du PSOE sont un avertissement. Les gens sont révoltés parce que la situation habituelle est insupportable et que l'alternative politique les inquiète autant. Le PSOE s'est comporté en « capitulaire » devant les forces du marché ; le Parti populaire en est, lui, le bras armé. ■

Propos recueillis par
FABRICE VOOGT

« Un mouvement exportable »

ENTRETIEN

Carlos Crespo n'a « pas connu Mai 68 », mais il s'est rendu trois jours à Madrid pour prendre le pouls des « indignés ».

Que reprenez-vous de votre séjour à Madrid ?

C'était un maelström participatif

vivifiant. Des milliers de personnes ont réinventé des modes d'expression démocratiques de manière collective. C'est peu habituel à cette échelle, mais aussi en termes d'auto-discipline et de respect de l'autre. De ce mouvement, il restera, pour les participants, une expérience à re-

DES STAGES DE DÉSŒBÉISSANCE CIVILE

► Ou quand les désobéissants français rencontrent les indignés bruxellois.

Délogés récemment de la place Flagey à Ixelles, puis du "carré" de Moscou à Saint-Gilles, les indignés disent se "chercher un second souffle". "Nous n'avons plus de campements, mais nous n'abandonnons pas notre combat pour autant, précise l'indigné Kim Lê Quang. Demain (NdLR: lisez ce mercredi), nous organisons une grande assemblée populaire sur le rond-point Schuman. Le but est de protester contre le plan d'austérité de l'Union européenne qui s'attaque, entre autres, aux services publics." Kim Lê Quang attend entre 500 et 1 000 participants ce mercredi. Hier, les indignés bruxellois ont reçu un soutien remarqué, celui des "désobéissants" français, un mouvement créé fin 2006 par des militants "éclo-pacifistes" de l'Hexagone.

Ces derniers leur ont donné "quelques conseils" pour s'organiser. Au programme notamment: "stage de désobéissance civile et de formation à l'action directe non violente". Un stage qui, expliquent les organisateurs, associe "approche théorique, exercices pratiques et mises en situation". "Par-

fois, l'action directe non violente est le seul moyen de se faire entendre, expose le formateur Xavier Renou, ancien salarié de Greenpeace et désormais "désobéissant professionnel". A l'heure actuelle, une pétition, par exemple, ne sert absolument à rien: elle intègre déjà en elle-même sa propre défaite."

Ses modèles? Martin Luther King et Gandhi. "Nous défions la répression, sans la craindre. L'idée, c'est de créer un rapport de force quand c'est nécessaire. Les règles sont précises. La violence est proscrite car elle est un cadeau à "notre adversaire". Face à un policier, par exemple, on distingue l'être humain, qu'on respecte, et son rôle social auquel nous nous opposons."

Les "désobéissants" font actuellement le tour de l'Europe pour apporter leurs conseils à tous les "mouvements progressistes en cours". "Par rapport à l'Espagne, à la France ou au Portugal, les indignés sont encore peu nombreux à Bruxelles, car la situation économique y est meilleure. Mais tôt ou tard la Belgique sera touchée par les lois de la finance." L'ex-employé de Greenpeace dit avoir observé de près les indignés bruxellois. "Ce qui m'a frappé, c'est que la plupart du temps, ce sont des gens qui n'avaient rien à voir avec le militantisme, mais qui, face à des situations de plus en plus précaires, le deviennent. La crise renforce les indignations", conclut Xavier Renou. R.Me.



ÉCOLO VEUT RÉALISER UN CADASTRE DES POINTS APE

APE. Trois lettres, pour un dispositif qui règle l'emploi subsidié. L'an prochain, le décret du 25 avril 2002 qui l'instaure, fêtera ses dix ans. Et la déclaration de Politique régionale évoque son évaluation. Un travail confié à deux opérateurs. Et que le député wallon Manu Disabato (Écolo) commente, dans la perspective d'une négociation qui pourrait animer l'automne à Namur.

Le dispositif d'« Aides à la promotion de l'emploi » permet de prendre en charge, en tout ou en partie, la rémunération des travailleurs dans quatre grands secteurs : le non-marchand, les pouvoirs locaux, l'enseignement et le (secteur) marchand. Les employeurs reçoivent un nombre de points et les demandeurs d'emploi se voient appliquer une valeur (en points APE) en fonction de leur diplôme, de leur durée de chômage, etc. Le principal mérite du dispositif a été d'unifier différents systèmes de subventions, comme les ACS. Mais après une décennie de fonction-

nement, ses lacunes sont devenues patentées, estime le député écologiste. Parmi celles-ci, le fait que le dispositif exclut de facto du recrutement les personnes disposant d'un emploi. Par ailleurs, dans les pouvoirs locaux, le recours aux APE a favorisé l'emploi contractuel (et donc subsidié) au détriment du statutaire.

Pour remédier à certains travers, Manu Disabato avance quelques pistes. Il propose d'abord, comme le Conseil économique et social wallon, d'établir un cadastre des points et emplois APE. « Il donnerait une vision claire de la répartition des emplois et des points dans chaque secteur et activité, souligne-t-il. Et permettrait de vérifier que les emplois accordés correspondent bien aux objectifs politiques qu'on se fixe. » Quitte à se montrer plus sélectif.

Favoriser le non-marchand

Par ailleurs, le dispositif APE est fondé sur une ambiguïté : il relève à la fois de la mise à l'emploi et du soutien à des politiques

fonctionnelles (subventionner des projets qui ne peuvent s'auto-financer mais présentent une réelle utilité). Pour l'heure, relève Manu Disabato, les ministres fonctionnels n'ont qu'une compétence d'avis sur l'attribution des points APE. Il propose donc de leur donner autant de poids dans le pilotage du dispositif que le ministre de l'Emploi.

Autres améliorations portées par Écolo : une simplification du système (meilleure définition du coût salarial, limitation du nombre d'interlocuteurs, délais de traitement plus courts...). Par ailleurs, le secteur non-marchand qui connaît des difficultés financières, doit faire l'objet d'une attention particulière. Par contre, dans le secteur marchand, le nouveau dispositif doit traquer les effets d'aubaine et le nombre de points APE doit y être diminué, estiment les verts, et réorienté vers les TPE et les PME. ■

PASCAL LORENT

CHIFFRES**57.760**

Soit le nombre d'emplois en Wallonie financés par le dispositif APE. Ces travailleurs représentent 39.747 équivalents temps plein (ETP). Le gros des effectifs se concentre dans le non-marchand (21.608 personnes, 14.276 ETP) et les pouvoirs locaux (31.440 travailleurs, 22.294 ETP). Le solde va à l'enseignement (2.938 contrats et autant d'ETP) et au secteur marchand (1.657 personnes pour 981 ETP). P.L.T

1,1 milliard

Avec 550,1 millions d'euros pour les APE classiques, plus quelque 90 millions pour financer ceux du Plan Marshall 2.vert, la Wallonie consacre un montant équivalent à 1/10^e de son budget global pour financer ce dispositif. À ces sommes, il faut ajouter l'argent du fédéral : 278 millions en réduction de cotisations patronales et 185,3 millions « tirés » du budget fédéral dans le cadre de la Politique de résorption du chômage (PRC). P.L.T

CYRIL, LE GAMIN AU VÉLO ET L'ENFANT UNIVERSEL



Bernard De Vos
Délégué général aux droits de l'enfant.

L'ESSENTIEL

- Le dernier film des Dardenne raconte l'histoire de tous les enfants.
- Il montre les erreurs qu'ils commettent.
- Et comment, avec une deuxième chance, ils peuvent s'en sortir.

Graine d'IPPJ. C'est ainsi que le dernier film de Jean-Pierre et Luc Dardenne a failli s'intituler. *Pitbull* a longtemps tenu la corde, mais finalement *Le Gamin au vélo* s'est imposé. Et c'est une chance. Peut-être pas en termes de communication de masse : les institutions publiques de protection de la jeunesse (IPPJ) reviennent périodiquement à la une des médias, le plus souvent pour dénoncer le travail de réinsertion des mineurs s'y trouvant. Une réalité qui stigmatisait la jeunesse dans son ensemble, en flattant une opinion publique prête à se laisser séduire par les idées simples, voire simplistes. *Pitbull* aurait sans doute racolé le chaland et fait vendre pas mal de tickets de cinéma, en ramenant symboliquement Cyril (1) à la condition de chien. Car il existe, même dans notre pays, des animaux domestiques mieux traités que certains mineurs d'âge, et que ce sujet est malheureusement vendeur.

En choisissant *Le gamin au vélo*, c'est l'histoire de tous les enfants que les frères Dardenne nous racontent. Car Cyril est notre enfant. Le vôtre et le mien. Le fils d'un monde injuste et cruel, qui reproduit les inégalités, qui crée de nouvelles discriminations et qui se montre incapable d'agir efficacement sur les drames humains vécus par un nombre croissant de familles et d'enfants en situation de pauvreté ou

de précarité inexplicables. Une pauvreté consternante lorsqu'on sait les richesses obscènes qui sont produites au quotidien en Belgique et de par le monde. Vous me direz que vos enfants n'ont rien à voir avec ce gamin dont la mère est invisible, que son père abandonne dans une institution pour refaire sa vie, que l'école semble avoir déjà relégué au banc des laissés-pour-compte. Un enfant pour qui les professionnels de la Jeunesse ou de l'Aide à la Jeunesse, avec toute l'estime qu'ils méritent pour le travail difficile qu'ils font au quotidien, ne peuvent en aucun cas remplacer la famille et ce qu'elle apporte à ses membres quand elle est solide et bienveillante.

Cyril incarne pourtant l'enfant universel : il n'a pas choisi de naître, il n'a pas choisi où il est né, il n'a pas choisi ses parents. Au moment où il vient au monde, Cyril est potentiellement Premier ministre, ingénieur, astronaute, pompier, sportif de haut niveau, médecin, avocat, journaliste, infirmier, professeur... Parce que les droits de l'enfant ne sont toujours pas respectés, pas plus en Belgique qu'ailleurs dans le monde, Cyril est dès lors aussi potentiellement mineur en exil, enfant soldat, enfant mis au travail, exploité sexuellement, mineur en décrochage scolaire ou délinquant. Ce « gamin au vélo » nous montre, avec justesse et subtilité, toute la violence qui est faite aux jeunes parfois très jeunes, même dans nos régimes dits « développés ». Il est, pour reprendre simplement les titres des précédents films des frères Dardenne, « l'enfant » de « Rosetta » et du « fils ». Ces mineurs pas ou mal accompagnés, passés entre toutes les mailles de tous les filets. Et l'on ne peut que s'interroger sur le comment notre société dite « civilisée » a pu permettre qu'ils soient si longtemps ballottés d'une structure à une autre, d'un service à une institution, sans qu'aucun réseau de solidarité suf-

fisamment solide ne puisse se tisser autour d'eux pour leur éviter le pire. Le pire étant incarné par les adultes qui profitent de leurs fragilités, de tous les manques et de tous les vides dont ils sont victimes (de père, de mère, d'éducation, d'accompagnement adéquat, et simplement d'amour) pour instrumentaliser leur condition de jeunes à des profits infâmes.

Il faut saluer le travail de Dardenne qui ont su montrer tous ces jeunes qui sont régulièrement jetés en pâture à l'opinion par certains médias sans scrupu-

Voilà un film solaire, où l'espoir n'est pas construit sur le misérabilisme mais sur la solidarité et la générosité.

les, avec respect, en ne les privant pas de leur dignité humaine, tout en questionnant les choix politiques, économiques, éducatifs de notre société. C'est-à-dire, en renvoyant à ce qui a poussé ces enfants à devenir ce qu'ils sont devenus, plutôt qu'en les jugeant sur les actes qu'ils ont commis. Ce qui est la philosophie de base du système protectionnel de justice pour les mineurs tel qu'il existe en Belgique. Un modèle humaniste qui inclut le droit à une « deuxième chance ». La « promesse » de rencontrer une « Samantha » (3) pour rebondir dans la vie, d'être protégé de tous les « Wes » (4) rôdant aux alentours (et ayant pour certains fait un parcours similaire une génération ou deux plus tôt et étant donc aussi des victimes du système). La « promesse » de faire des excuses et qu'elles soient acceptées, c'est-à-dire de comprendre ce que l'on a fait et de pouvoir réparer. Sans être dépouillé de sa condition d'être humain, avec la perspective d'un devenir adulte citoyen. A cet égard, *Le Gamin au vélo* est un film solaire et sans concession, où l'espoir n'est pas construit sur le misérabilisme mais sur la solidarité et la générosité des rapports humains. Quand ils échappent à la tendance lourde du sauve-qui-peut et du chacun pour soi. ■

(1) L'enfant héros du film n'a pas 12 ans. (2) Le fils d'Olivier Gourmet tué par le jeune apprenti menuisier qu'il accueille dans son entreprise à sa sortie d'institution. (3) et (4) Samantha qui devient famille d'accueil pour Cyril et Wes qui l'entraîne dans un mauvais coup dans le dernier film des Dardenne.

« IL FAUT INVESTIR MASSIVEMENT DANS LA PETITE ENFANCE »

► C'est une priorité si on veut réduire les inégalités sociales, indique Bernard De Vos, délégué général aux droits de l'enfant.

► Et il n'est pas le seul...

Entretien Annick Hovine

Comment contribuer à la réduction des inégalités sociales dans le champ socio-éducatif ? Le délégué général aux droits de l'enfant de la Communauté française, Bernard De Vos, tire le bilan des 3 séminaires très denses qui ont rassemblé les professionnels de l'enfance (lire ci-dessous).

Quelles grandes conclusions tirez-vous de ce travail ?

Au bout du compte, on a dégagé ensemble deux priorités, sur lesquelles on voudrait les avancer les plus concrètes possibles. La première, c'est rendre effectif, pour tous les enfants et toutes les familles, le droit à un accueil de qualité et à des services éducatifs dès la petite enfance. Les inégalités se fondent dans les premières années et elles ne font qu'augmenter à mesure que les enfants grandissent. Les crèches et les garderies ne sont plus les simples lieux de garde d'antan, mais des lieux de rencontre permanents entre des parents et des assistantes sociales... Ou il est possible de faire état d'une difficulté rapidement, sans stigmatisation... C'est important que cette priorité soit revue par les trois acteurs : l'Office de la naissance et



BERNARD DE VOS

de l'enfance, l'Aide à la jeunesse et le délégué général aux droits de l'enfant. Les professionnels de l'aide à la jeunesse réalisent bien que ce n'est pas chez eux que naît le problème. Il arrive bien avant, dès la petite enfance. Or il n'y a pas assez de places d'accueil et on sait que pour des raisons économiques et autres, on donne toujours priorité aux parents qui travaillent par rapport à ceux qui sont sans emploi.

Les plans Cipego n'ont pas suffi ?

Non. Ce n'est pas seulement le nombre de places qui compte, mais aussi la qualité. L'accueil doit aussi être à géométrie variable et il faut un droit à l'accueil non conditionné à des catégories particulières... Les milieux d'accueil doivent aussi être ouverts à d'autres services.

Pour les familles fragilisées, la recherche d'un lieu d'accueil est plus compliquée.

La réalité que je vois tous les jours à Bruxelles, par exemple, c'est que dans le croissant pauvre de la capitale, des parents qui sont en difficulté imaginent de laisser tomber une formation qualifiante qui leur permettrait de sortir de leur situation de précarité parce qu'ils n'ont pas de lieu de garde. Je ne parle même pas d'un lieu positif ou constructif.

Il faudrait un investissement massif, qualitatif et quantitatif ?

Bien sûr ! C'est vraiment clair, avec comme modèles des lieux comme, par exemple, La Maison ouverte à Marchiennes-Dochterie, une halte-garderie qui accueille aussi les parents. A partir d'un lieu d'accueil de la petite enfance, on accompagne aussi les familles. Les parents y sont incités à faire part de leurs difficultés de façon régulière, sans attendre une

crystallisation ou une aggravation de la situation.

Quelle est l'autre priorité qui s'est imposée ?

C'est la question bateau de la transversalité : il faut améliorer le travail de partenariat et de synergie entre les dispositifs sociaux qui existent. La première difficulté, c'est l'émiettement entre différents niveaux de pouvoir. Les compétences des Communautés ont été progressivement groupées. Et les finalités de dispositifs régionaux ou fédéraux qui travaillent avec des enfants et des jeunes ne sont pas les mêmes. Du côté de la Communauté française, on a plutôt une vision émancipatrice des publics, que ce soit les enfants, les jeunes ou les familles ; du côté fédéral, la vision est plutôt sécuritaire. Ce ne sont pas les mêmes logiques. Mais, je ne comprends pas pourquoi la Communauté française n'est pas la revendicatrice : les accords de la Saint-Omer disent bien que les matières personnalisables sont du ressort des Communautés. Jusqu'en 1991-1992 et les premiers contrats de sécurité qui ont été suivis par d'autres dispositifs régionaux ou associés aux communes ou au fédéral, c'étaient effectivement les Communautés qui gèrent. Progressivement, on a détricoté leurs compétences. Si les communes, les Régions et le fédéral veulent contribuer de manière importante à des matières concernant les enfants et les jeunes en difficulté, les familles déboussolées, c'est très bien, mais sur base d'un projet. Aujourd'hui, le projet de la Communauté française est quasi accablé par rapport à la masse de dispositifs qui ont été créés et qui ne poursuivent pas les mêmes objectifs.

Mais si la Communauté française n'a pas la main, c'est parce qu'elle n'a pas les sous... Bien sûr, mais il n'y a pas que l'ar-

gent. Comment peut-on inviter les Régions, les communes et le fédéral à un projet qui n'est pas déterminé ? Il n'existe pas un seul texte qui dit que la Communauté française imagine pour les enfants et les jeunes de 0 à 18 ans. Quelles sont les priorités pour la petite enfance, l'adolescence, l'entrée dans la vie adulte ? L'identité professionnelle n'existe pas ou très peu.

Même entre les projets de la Région wallonne et de la Communauté française, on n'y voit pas très clair...

Il y a aujourd'hui une dispersion des moyens qui est terrible. La première chose à faire, c'est d'articuler l'articulation des politiques régionales et communautaires. Mais il faut s'accorder sur les finalités du travail social. Aujourd'hui, on demande souvent aux gens de travailler ensemble sur le terrain alors qu'au niveau des décisions politiques et de la contractualisation administrative des décisions, c'est encore très éclaté. Chacun fait sa politique de son côté. Il faudrait

“Ce n'est pas seulement le nombre de places d'accueil qui compte, mais aussi leur qualité.”

davantage d'intercabinets, avec des modes de financements conjoints plus réguliers. Il y a un gaspillage quasi intégré dans les modes de fonctionnement de nos dispositifs.

Comment démanteler le lien entre pauvreté et délinquance ?

J'ai rencontré hier un mineur de 16 ans et demi en section éducation au centre fermé de Saint-Hubert. Un gamin intelligent et futé. Entre 13 ans et 16 ans, il a accumulé vols,

délits et placements. Son explication ? L'argent. Je n'en avais pas chez moi et j'ai compris très vite qu'on peut faire de l'argent facile. Et il a ajouté : Tu sais combien ça coûte un placement des données et je ne vole plus, je te le jure ! Malheureusement, on ne peut pas le dire autrement, la pauvreté est un incitant à la délinquance. Quand on est dans la déchéance de A à Z, quand on se sent discriminé, pas respecté, que sa dignité est bafouée en permanence et qu'en plus, on n'a pas de quoi avoir ce qui paraît être le signe extérieur de la réussite, c'est difficile à vivre et on estime que tous les moyens sont bons pour y arriver.

ambetter la pauvreté dès la petite enfance, c'est donc aussi prévenir la délin-

quance. Mais bien entendu ! C'est en ça que je dis que le projet de la Communauté française est plus performant. On m'a posé 100 fois la question depuis que je suis délégué général : “C'est bien de valoriser les droits des enfants, mais les dévôts, M. De Vos ?” J'ai toujours la même réponse. En 30 ans de carrière, j'ai rencontré beaucoup de jeunes, de tous horizons, de tous milieux socio-économiques. La seule chose dont je peux témoigner, c'est que tous ceux dont les droits ont été respectés quand ils étaient petits, qui ont été promus par la société, élevés au sens étymologique du terme, ont vraiment tendance à comprendre d'eux-mêmes où sont leurs devoirs et leurs responsabilités et à les exercer. Par contre, ceux dont les droits ont été bafoués, qui n'ont pas été respectés, qui ont été stigmatisés, abandonnés au niveau scolaire, maltraités institutionnellement, c'est effectivement à eux qu'il faut rappeler de temps en temps qu'on est citoyens et qu'on a aussi des devoirs. Mais comment auraient-ils eu la possibilité de comprendre ?

MIEUX TRAVAILLER EN RÉSEAU

► Enjeu : la transversalité et un regard différent sur les publics précarisés.

Le pire, ce n'est pas d'avoir rien mais d'être considérés comme rien." Paroles de parents extraites du rapport du délégué général aux droits de l'enfant relatif aux incidences et aux conséquences de la pauvreté sur les enfants, les jeunes et leurs familles.

Dans la droite ligne de ce rapport, publié en novembre 2009, et dans le cadre de la participation de la Communauté française à l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (en 2010), la Direction générale de l'Aide à la jeunesse, l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE) et le délégué général aux droits de l'enfant ont organisé un cycle de séminaires à l'intention des professionnels autour d'un thème: comment contribuer à la réduction des inégalités sociales dans le champ socio-éducatif?

Trois questions plus précises ont été retenues: comment accompagner les familles précarisées dans l'éducation de leurs enfants?, comment améliorer la coordination des services et les collaborations en vue d'apporter une aide efficace aux familles précarisées? comment faciliter la relation entre les enfants, les familles pauvres et les services d'aide?

Résultat de ce travail intense: un rapport (*) présentant deux priorités (lire ci-contre) en forme de recommandations aux décideurs politiques. S'agissant de rendre effectif, pour tous les enfants et leur famille, le droit à un accueil et à des services éducatifs rétablissant une réelle égalité des chances, Myriam Sommer, qui fut jusqu'en

2010 directrice Etudes et stratégies de l'ONE, rappelle la "tendance lourde" sur la base d'une cartographie établie selon les revenus et le taux de chômage: plus une commune est riche, plus il y a de services à la disposition des familles; plus une commune est pauvre (revenu moyen, taux de chômage), moins il y a de crèches, de gardiennes, de haltes-garderies... Dans la pénurie généralisée de places, "il est bouleversant de constater que l'accueil n'est pas accessible aux enfants de milieux défavorisés", poursuit M^{me} Sommer.

En regard de la Convention internationale des droits de l'enfant, l'exercice des droits culturels, qui permet à chacun d'être maître et acteur de son existence est "gravement compromis", souligne à son tour Liliane Baudart, directrice générale de l'Aide à la jeunesse. "L'enjeu est d'articuler ces droits culturels et sociaux, d'organiser des transversalités positives, de se tenir à l'intersection de plusieurs champs."

Cela nécessite des greffes de pratiques. "Le travail en réseau, c'est l'affaire de tous mais singulièrement des pouvoirs publics", ajoute M^{me} Baudart. L'invention de modes de financement conjoints, structurellement organisés, permettrait certainement aux expériences d'articulations et de réseaux de se développer.

Dans ce contexte de mise en réseau, il serait intéressant d'élaborer une charte qui aurait pour objet la lutte contre les inégalités sociales, qui serait proposée à tous les acteurs institutionnels ou professionnels impliqués dans la relation d'aide et dont l'axe central serait d'avoir un regard différent sur les publics précarisés, indique encore le rapport.

An.H.

→ (*) A consulter sur www.dgde.cfwb.be

DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

Appel aux OJ !	30
Red'Action sur l'espace public	31
Deux nouveaux outils pédagogiques dans la bibliothèque des GCB	31
GRATTE asbl : un éventail de séjours	32
« Le volontariat ça se fête ! »	32
L'austérité, ça pue ! : la nouvelle campagne de la JOCF	33
Violences policières : le débat continue !	34
Alloc' à taire : le nouvel Info-Kit	34
Clôture de la commission wallonne et bruxelloise des Jeunes CSC : un autre modèle de société	35
Jeunes CSC au festival de Dour	35
Jeunes CSC Liège-Huy-Waremme : notre projet de solidarité en Inde	36
Stage médiéval au gîte d'Ovifat	36
Stage de pêche en rivière à Han-sur-Lesse	37
Revue de presse	38

.....

Appel aux OJ !

Pour que vive cette rubrique, nous avons besoin de vous. Une annonce, un compte-rendu d'activités, un sujet qui vous tient à cœur et que vous souhaitez partager ? C'est avec plaisir que nous les publierons dans le CORRESPONDANCE.

Il en va de même pour les articles de presse qui parlent de vous.

Merci de les envoyer par la poste ou à l'adresse électronique suivante : correspondance@cjc.be

RED'ACTION SUR L'ESPACE PUBLIC

A l'occasion de l'été, le Red'Action consacrera son dossier central à l'espace public ! Une belle occasion de mieux connaître cet espace qui est le nôtre, et de comment nous pouvons l'occuper, comme y planter notre tente.

Un numéro à lire en ligne sur www.joc.be ou à commander gratuitement via l'adresse : secretariat.joc@joc.be

DEUX NOUVEAUX OUTILS PÉDAGOGIQUES DANS LA BIBLIOTHÈQUE DES GCB

En septembre, deux nouveaux outils GCB vont sortir : **Mon carnet de Sentier** et le conte « **Les Lutins de la Ronde** ». Ceux-ci concernent la branche Lutin (7 à 11 ans).

Le conte « Les Lutins de la Ronde »

Le conte « Les Lutins de la Ronde » est le support imaginaire du Sentier, véritable pilier de la méthode Lutin. Il montre que chaque Lutin a ses propres spécificités, ses qualités, ses défauts et que tous ensemble, en joignant leur énergie, ils parviennent à surmonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Chaque enfant peut s'identifier à un personnage pour mieux se projeter dans l'histoire et intégrer les valeurs qui y sont abordées. Ce conte illustre parfaitement, de manière imagée, les objectifs poursuivis par la Branche Lutin.

Mon carnet du Sentier

Cet outil permet à chaque Lutin, à son rythme et selon sa volonté, de se construire, de travailler à sa personnalité. Le but n'est pas de le remplir au plus vite, mais de l'exploiter de telle sorte qu'il soit un outil de progression pour le Lutin. Le Carnet du Sentier propose de multiples pistes de progression : à travers les badges, les éléments du Sentier, le carnet promesse... Il sera très utile pour aborder les différents éléments de la méthode Lutin.



GRATTE ASBL : UN ÉVENTAIL DE SÉJOURS !

L'année scolaire s'achève et le début de l'été a sonné ! L'odeur des soirées barbecue entre amis hantera nos narines, les départs en vacances se multiplieront, les soirées en plein air battront leur plein,... et les camionnettes de Gratte se mettront en route vers des destinations plus sympathiques les unes que les autres !

Que tu sois Bruxellois, Liégeois, BWtois ou Namurois, il y a toujours une place à saisir sur un de nos séjours !

Que tu aimes l'aventure, les moments de détente, les vacances au soleil, les festivals, ... il y en a pour tous les goûts ! N'hésite plus une seconde et fais ton choix ! Ambiance Gratte assurée !

L'ambiance Gratte c'est quoi me diras-tu ? C'est faire ensemble au lieu de faire à la place de ..., c'est partager des moments de joie ensemble, des moments simples, mais conviviaux.

Partir avec Gratte, c'est partir en groupe, entre amis. Chacun met la main à la pâte, participe à sa hauteur à la vie du groupe.

Partir avec Gratte, c'est également se donner l'occasion de se dépasser, de faire des choses exceptionnelles et passer du bon temps !

Tu trouveras plus d'informations sur Gratte et nos séjours sur www.gratte.org

« LE VOLONTARIAT, ÇA SE FÊTE ! »

Le 24 juin **Volont'R** a mis en avant ses activités - dont la promotion de l'engagement gratuit des jeunes et la participation à l'émergence d'une citoyenneté responsable - en invitant à la fête à Ixelles.

Accueillie par les sons de la fanfare « les Faucheurs de Troubles » et saluée par l'équipe au complet de Volont'R, nous avons rejoint la petite centaine de personnes dans la salle Lumen.

Deux jeunes comédiens ont capté l'attention du public dans une suite de sketches autour du thème du couple ou, plus exactement, de couples, dans tous leurs états, sous toutes leurs coutures, sur fonds de quotidien et parfois plongés dans des situations extrêmes. L'expressivité et l'interprétation juste, par ces jeunes comédiens, de tant de facettes des relations de couple, sont impressionnants. Avec une facilité déconcertante ils passent par à peu près tous les registres, comique, satirique, tragi-comique, voire dramatique, et réussissent à nous toucher.

« Tant pis pour les voisins » disent les Faucheurs de Troubles, collectif de jeunes musiciens, qui ont emené les spectateurs enchantés vers la rotonde pour la suite du programme. Avec leur répertoire de musique traditionnelle tant occidentale que balkanique et proche orientale ils ont réussi à créer une ambiance « de tonnerre » et en un rien de temps, la piste de danse a été conquise. Une soirée très réussie qui aurait méritée un public plus nombreux.

« L'AUSTÉRITÉ ÇA PUE ! » : LA NOUVELLE CAMPAGNE DE LA JOCF



Suite à des réflexions menées avec les jeunes sur le thème « Faut-il vivre à tout prix? », la JOCF a décidé de s'opposer aux plans d'austérité qui arriveront lorsque nous aurons un gouvernement.

Lundi 6 juin, la JOCF a inauguré sa campagne : « **L'austérité, ça pue !** » avec plusieurs actions symboliques. Cette campagne a pour but de sensibiliser les jeunes pour qu'ils puissent anticiper les plans d'austérité qui vont arriver.

Les mesures d'austérité nous font peur ! Car elles vont amplifier les problèmes déjà vécus par les jeunes : manque de travail, précarités, sous-statuts, peu de possibilités de prendre son autonomie, études chères, trop petits salaires, etc. Les jeunes ont besoin de services publics forts, en matière d'emploi, de transports, d'enseignement ou de soins de santé. Il suffit d'observer les autres pays européens pour voir les conséquences très néfastes des plans d'austérité sur la jeunesse (augmentation du prix des études, diminution des allo-

cations de chômage, recul de l'âge de la retraite donc moins d'emplois, etc.). Ce qui se joue actuellement au niveau européen, avec le pacte de compétitivité, est donc très puant.

Avec l'austérité, nous paierons les pots cassés d'une crise dont nous ne sommes pas responsables. Le déficit de l'Etat belge est causé en partie par le sauvetage des banques, il faut donc aller chercher maintenant l'argent chez les véritables responsables. Et non chez les jeunes et les travailleurs.

La journée du 6 juin a commencé par une participation au blocage symbolique du train Bruxelles-Strasbourg, dans lequel se trouvaient des parlementaires européens en route pour y examiner de nouvelles mesures sur la gouvernance économique. La JOCF y ralliait l'initiative des comités d'action Europe (collectif regroupant des militants syndicaux, associatifs et des citoyens) protestant fermement contre l'adoption de ces projets européens.

Un « cortège de jeunes pulvérisateurs » s'est ensuite rendu au Berlaymont pour répandre une odeur de jasmin sur les lieux de la Commission européenne. Les participants ont distribué au public des masques de protection « anti austérité » et des flyers expliquant la campagne : « L'austérité, ça pue, pulvérisons-la ! »

La journée s'est terminée par une visite au camp des Indignés sur la place Flagey.

De nouvelles actions suivront prochainement pour montrer que cette austérité, la JOCF n'en veut pas !

Contactez le 02/513.79.12 ou jocf.communication@joc.be si vous voulez agir avec nous !

VIOLENCES POLICIÈRES : LE DÉBAT CONTINUE !



Le mardi 14 juin, la JOCF de La Louvière organisait une soirée-débat : « **contrôle des jeunes, insécurité et violences policières, quelles limites ?** », un thème d'actualité. De plus en plus de jeunes se plaignent en effet des excès de la police tant dans la rue, dans les quartiers que dans les manifestations. Les exemples ne manquent pas, vidéos et témoignages à l'appui.

Des représentants politiques, syndicaux et même de la police, étaient présents aux côtés des jeunes pour débattre de ce sujet complexe, délicat et bien réel. En fin de soirée les participants ont conclu qu'il faut différencier « insécurité » et « sentiment d'insécurité », ne pas en rester à une opposition stricte entre police et citoyens et ouvrir la porte aux jeunes souhaitant s'exprimer sur le sujet.

Une nouvelle soirée sera organisée à la rentrée. D'ici-là, n'hésitez pas à ouvrir la porte de la JOCF de La Louvière pour parler de ce sujet, partager ton vécu ou élaborer des actions.

Contactez le 0495/10 42 40 ou Jocflalouviere@joc.be pour plus d'informations.

« ALLOC' À TAIRE ! » : LE NOUVEL INFO-KIT

«Allocat'aire, tu n'as qu'à te taire ?» ... et accepter de signer un contrat qui n'en est pas un pour avoir le droit de recevoir une allocation de survie, et te faire « activer » alors qu'il n'y a pas d'emplois disponibles, et te faire traiter de fainéant et de cause de tous les maux de la société ?

Dans ce numéro, la JOCF a voulu donner de la voix et de l'importance à la question de l'aide sociale, mais surtout à ceux qui en sont bénéficiaires. L'analyse a été appuyée par le travail de terrain avec les jeunes filles et un constat : les inégalités, les précarités que vivent les jeunes et les moins jeunes, ne cessent de croître ! Près de 20% de la population vit dans la pauvreté alors que notre société n'a jamais été aussi riche.

Toutes ces réalités, on les tait trop souvent. On préfère donner la parole à ceux qui contestent ce droit, qui préfèrent incriminer plutôt que de se questionner sur les causes réelles de la pauvreté. C'est pour cela que notre couverture représente une jeune fille bâillonnée par un pansement. Un sparadrap, un peu comme le RIS, qui soulage une blessure sans vraiment la soigner et qui l'empêche de prendre sa place dans la société et de s'exprimer...

Dans cet Info-Kit, la JOCF parle de l'aide sociale et de ses bénéficiaires en partant de la réalité des jeunes. Un numéro pour questionner l'aide sociale, déconstruire les stéréotypes et mettre en lumière des actions de changement.

Lisez ce numéro en ligne sur www.joc.be ou commandez le gratuitement via l'e-mail : infokit@joc.be

CLÔTURE DE LA COMMISSION WALLONNE ET BRUXELLOISE DES JEUNES CSC (CWBJ) : UN AUTRE MODÈLE DE SOCIÉTÉ

Dans un cadre champêtre et verdoyant, propice à la réflexion et à l'aération de nos idées, la CWBJ de clôture 2011, les 21 et 22 mai à Houffalize, nous a permis d'aller plus loin dans notre réflexion autour d'un autre modèle de société.

Un premier temps a été consacré au travail effectué par chacun des groupes de jeunes en région, et sur les projets qu'ils vont mener prochainement. La diversité et la richesse des réflexions et des projets font la force de notre mouvement : démocratie participative en Amérique latine, emploi des jeunes en Slovaquie ou au Québec, soutien des paysans dépossédés en Inde... les échanges internationaux restent un bon vecteur pour confronter nos idées et susciter l'enthousiasme des militants. Au-delà des projets internationaux, d'autres réflexions sont menées en région sur un autre modèle de croissance économique, la réduction du temps de travail, l'accès des jeunes à l'emploi, l'orientation professionnelle. Autant de thématiques qui vont former un corpus de revendications constructives et novatrices autour d'un autre modèle de société, plus juste, plus solidaire et plus respectueux de l'avenir des jeunes.

Suite à la présentation de l'état d'avancement des jeunes en région, un moment de pure réflexion a été amené par le secrétariat national des Jeunes CSC, notamment à partir de la ligne de force 42 adoptée au dernier congrès, qui vise à **repenser fondamentalement le modèle de société basé sur la surconsommation de biens matériels et le faire évoluer vers un modèle qui remet l'humain et l'intérêt général au cœur du système**. Ceci afin de mieux cerner les enjeux des crises actuelles et des moyens d'action pour parvenir à faire évoluer les mentalités et changer les choses.

Le dimanche matin, après avoir approuvé le plan de travail des Jeunes CSC, nous avons laissé libre cours à notre imagination dans des petits ateliers où chaque jeune devait élaborer un programme de gouvernement idéal. Pas sûr que le ministère de l'amour et de la paix, ou le projet Kangourou seront adoptés dans un futur proche, mais l'exercice nous a permis de sortir des sentiers battus et de rêver, le temps d'une matinée.

JEUNES CSC AU FESTIVAL DE DOUR 2011

Comme chaque année, les Jeunes CSC sont présents au Festival de Dour 2011 du mercredi 13 au lundi 18 juillet.

Outre le service que nous rendons aux festivaliers en cuisant ou réchauffant leurs repas, les rencontres avec les festivaliers nous permettent de les questionner et de les sensibiliser sur l'emploi des jeunes. En outre, c'est l'occasion pour nous de promouvoir un syndicalisme moderne ancré dans les réalités des jeunes d'aujourd'hui.

Bien sûr, le festival de Dour, c'est aussi pour les Jeunes CSC le moment de nous retrouver entre militants de toutes les régions et de vivre un moment fort de notre mouvement. Nos amis ACV Jongeren sont également de la partie.

JEUNES CSC LIÈGE HUY WAREMME : NOTRE PROJET DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN INDE

De Gwalior à New Delhi

En 1991, des paysans indiens ont créé le mouvement «Ekta Parishad». Initié par Rajagopal, ce mouvement est basé sur les principes d'action non violente de Gandhi. En 2007, 25.000 paysans ont quitté leur famille pendant plusieurs mois et ont marché jusque New Delhi pour faire entendre leurs revendications au gouvernement: l'application de la réforme agraire; l'accès à la terre, à l'eau et aux forêts. Leur action n'a pas donné les résultats escomptés. Ils préparent donc une nouvelle marche pour 2012. Cette fois, ils espèrent être 100.000 et bénéficier de soutiens internationaux. C'est là qu'interviennent les Jeunes CSC de Liège Huy Waremme. Dans leur volonté, partagée avec l'ensemble des Jeunes CSC, de s'engager pour la solidarité, ils ont choisi de soutenir le projet «Ekta Parishad»

Nourrir les familles

Pour concrétiser cette action et démultiplier la sensibilisation, les permanentes Jeunes CSC de Liège Huy Waremme se rendent dans les écoles primaires et secondaires qui acceptent de les accueillir. Elles expliquent aux élèves la situation des sans terre, les sensibilisent aux relations Nord-Sud et à leurs interactions. Les enfants participent, s'indignent, s'enthousiasment à l'idée de pouvoir agir eux aussi...

A l'école libre de Robermont par exemple, les élèves décident non seulement d'organiser une récolte des petites pièces brunes pour financer la marche 2012 mais aussi d'inviter les élèves des autres classes à partager leur action. Une marche parrainée en faveur d'Ekta Parishad est même programmée!

Enfin, ils vont s'adresser au Premier Ministre indien en complétant une carte postale demandant qu'il tienne les promesses de réforme agraire faites aux paysans en 2007.

Pour tout renseignement complémentaire: Anne-Françoise Gilissen, Nancy Reuchert, permanentes Jeunes CSC de Liège Huy Waremme. Tél.: 04/340.72.33-34

STAGE MÉDIÉVAL AU GÎTE D'ÉTAPE D'OVIFAT

Le CRH - Gîte d'Etape des Hautes Fagnes d'Ovifat organise, du 1 au 5 Août 2011, un **stage médiéval** destiné aux jeunes de 10 à 14 ans. Celui-ci ne s'adresse pas uniquement aux jeunes de la région puisqu'il prévoit un logement au Gîte pour ceux qui le souhaitent.

A travers différentes activités en lien avec cette période (peinture sur schiste, balade sensorielle autour de la cascade du Château de Reinhardstein, fauconnerie, quizz d'observation, chasse au trésor, confection d'un blason...), ce stage favorisera les rencontres entre jeunes et leur permettra d'enrichir leurs connaissances. Les jeunes auront également la possibilité de se détendre en pratiquant des activités sportives (base-ball, Cluedo géant dans les bois, trottinette tout terrain, volley, jeux d'équipes,...) aux alentours du Gîte. Ne tardez pas à vous inscrire, le nombre de participants étant limité à 24 !

Infos pratiques :

Lieu : Gîtes d'Etape/CRH des Hautes Fagnes, Rue des Charmilles 69, 4950 OVIFAT, Tel : 080.44.46.77
www.gitesdetape.be/ovifat

Prix : en externat 68 € en internat 179 €

Réservation : crh.ovifat@gmail.com ou 080/44 46 77

STAGES DE PÊCHE EN RIVIÈRE À HAN-SUR-LESSE

L'école de pêche des « Truites de la Haute Lesse » et le Gîte d'Etape de Han sur Lesse proposent du 30 juillet au 5 août 2011, un stage de pêche pour garçons et filles de 7 à 15 ans.

Au programme :

- Une semaine richement fournie en apprentissages des techniques de la pêche à la mouche, au ver et au lancer.
- Mise en pratique des techniques au sein d'un parcours réservé et préservé de la Haute-Lesse, en rivière et en étang.
- Apprentissage de la fabrication de mouches.
- Un cours condensé sur la préservation des zones et la législation.
- Respect de l'environnement et de ses réservoirs de vie sauvage, technique « NO KILL » appliquée tout au long du stage.
- Concours de prises (mesurées et remises à l'eau) tout au long de la semaine avec de jolis lots.
- Un ensemble d'activités récréatives et visites touristiques sont proposés après chaque journée passée au bord de l'eau, avec entre autre la visite combinée des Grottes de Han et du Parc Animalier.
- Cette semaine pleine d'aventures se clôture par un barbecue au bord de l'étang, suivi de la remise du diplôme et d'une photo souvenir, en présence des parents.

Prix : 240 € comprenant l'hébergement en pension complète au Gîte d'Etape de Han-sur-Lesse, l'encadrement par les moniteurs de l'école de pêche « Les Truites de la Haute Lesse », le permis de pêche, le prêt de matériel, les assurances et les animations

Renseignements et inscriptions :

Gîte d'Etape - CRH - « Entre Pierre et Rivière »

Personne de contact :

Mauricette Jordant

Adresse :

rue du Gîte d'Etape 10 - 5580 Han-sur-Lesse

Tél : 084/37 74 41 ; fax : 084/37 70 35 mail : gite.han@gitesdetape.be

Avec la participation du Centre Belge du Tourisme des Jeunes, de la Communauté Française de Belgique et de l'O.N.E

DES MILITANTS RETARDENT LE TRAIN DES EURODÉPUTÉS POUR DÉNONCER L'AUSTÉRITÉ



Départ pour Strasbourg un peu chahuté pour les eurodéputés ce matin à la gare du midi à Bruxelles où une délégation de syndicalistes a retardé leur train prévu à 8h30, une action symbolique pour dénoncer l'absence de débats sur les mesures européennes d'austérité.

Ces mesures doivent être adoptées par les 27 à la fin du mois de juin dans le cadre du pacte de compétitivité.

Phillipe Vankersbilck, secrétaire général CNE, explique l'action : «Il y avait deux trains d'euro-parlementaires qui se déplacent de Bruxelles à Strasbourg. On a symboliquement arrêté le premier pendant une minute puis on s'est dirigé maintenant vers le second. Nous sommes en train de distribuer des informations aux passagers de ce train et de le bloquer symboliquement. Une série de militants se

sont mis sur les voies devant le train, donc de façon tout à fait non violente et on explique aux passagers du train que la révolution silencieuse voulue par la Commission européenne est une catastrophe pour l'Europe et pour les travailleurs partout en Europe parce que si le Parlement européen vote ces mesures à la fin juin cela veut dire que les services publics, la sécurité sociale et les pensions dans tous les pays d'Europe seront sous pression pendant longtemps.»

A noter que La JOC, la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine organise elle aussi ce matin à Bruxelles des actions symboliques contre les mesures européennes d'austérité.

Nathalie Servais

MÉDIAS : ÉVEILLER À L'ESPRIT CRITIQUE

n° 318 Education et jeunesse Actualité 25.06.2011 Cédric Vallet

Action Ciné Médias Jeunes est une organisation de jeunesse d'éducation aux médias. Elle donne une boussole aux jeunes sans jamais les prendre de haut.

Ce n'est pas la foule des grands jours à la maison de jeunes de Rebecq ce mercredi après-midi. Il est vrai que le temps est beau, propice aux balades. Une poignée de jeunes, des pré-ados, encore des enfants, regardent une vidéo. C'est un reportage réalisé par des jeunes de la MJ « Le point de rencontre ». Les images sont peu cadrées, les questions posées sont hésitantes. Mais au final, on rigole bien, on interpelle des passants, on leur parle de sport, on leur tend le micro. Un animateur prodigue quelques conseils. « Il y a trois choses auxquelles faire attention quand on interviewe quelqu'un en filmant : il faut faire en sorte qu'on entende bien, que l'image ne bouge pas et faire attention au cadre. Il faut que cela soit agréable à regarder. »

Nous assistons à l'une des cinquante animations de l'organisation de jeunesse Action Ciné Médias Jeunes (ACMJ) spécialisée dans l'éducation aux médias, à tous les médias. Le travail que cette organisation de jeunesse abat n'est pas négligeable. Chaque année, plus de mille jeunes sont touchés par cette entreprise de conscientisation et de création. Éloïse Rouard, la coordinatrice d'ACMJ, explique en quelques mots le travail quotidien de son organisation : « Nous avons une perspective d'éducation aux médias pour les jeunes avec acquisition d'un esprit critique. Nous décortiquons les mécanismes médiatiques et nous favorisons l'expression et la créativité des jeunes. Enfin, notre dispositif pédagogique amène toujours à une production médiatique. »

« ON VEUT RETIRER LE MOT "PROBLÈME" »

A l'heure du tout numérique et de l'omniprésence de l'écran, ce travail d'éducation aux médias est essentiel. Mais pour les animateurs, pas question de prendre de haut ces jeunes consommateurs d'info et de pub. « C'est vrai qu'on nous appelle pour jouer les pompiers, dit Jonathan Manzitto, animateur à l'ACMJ, notamment dans les écoles par rapport au web ou à la pub. Mais nous, nous

voulons retirer le mot "problème". Dans ce cas, nous transformons cela en animations visant à la réflexion et au débat, c'est notre but. Sur la publicité, par exemple, nous ne partons pas de l'idée que la pub est un problème. Nous attirons leur attention sur certains points : pourquoi il y a-t-il des spams ? pourquoi des pubs apparaissent-elles en haut à droite de l'écran sur l'ordinateur ? pourquoi affichent-ils cette fille plutôt jolie, etc. L'objectif est que ces jeunes ne soient pas des consommateurs sans réflexion. »

De grands donneurs de leçons sur la publicité ou sur ce qu'il faut voir ou ne pas voir, ils ont dû en voir défiler, les jeunes que côtoie l'ACMJ ! C'est pourquoi l'approche de l'association est de se garder de « tout jugement de valeur », comme dit Jonathan Manzitto, sans jamais diaboliser ces médias ni les jeunes qui les utilisent, car les animateurs eux-mêmes en sont friands. « On aimerait que les jeunes réfléchissent un peu plus à ce qui se passe, lance Jonathan Manzitto, qu'ils aient les clés pour savoir comment l'info a été construite et pourquoi.

Ensuite, ils consomment ce qu'ils veulent, mais l'idée est qu'ils le fassent volontairement. » Jonathan Manzitto est sans cesse étonné, notamment par ces jeunes « qui savent tout de suite de quoi on parle, qui savent directement monter des images ».

A l'analyse critique de la publicité visant à faire de ces jeunes des consommateurs avertis succèdent parfois des débats enflammés. C'est ce que raconte Jonathan Manzitto : « Quand on parle de publicité, on peut discuter de campagnes de sensibilisation des maisons de jeunes ou d'associations ou, à l'autre extrême, évoquer les techniques de propagande de certains régimes. » Une fois les échanges essouffés, c'est la créativité qui est à l'honneur. « On peut terminer la discussion par la réalisation d'une publicité, car c'est dans ce domaine aussi que se développent des techniques très pointues. » Même si la qualité finale de ces productions n'est pas la priorité de l'ACMJ, elles sont tout de même mises en valeur lors d'expositions, de projections, de vernissages. « C'est un des axes que nous avons développés, affirme Héroïse Rouard. Il s'agit de la mise en réseau de ces jeunes au travers de leurs productions. »



JEUNES ET MILITANTS

La journée des jeunes militants a rassemblé des jeunes de toutes les organisations CSC, francophones et néerlandophones. L'occasion idéale pour regarder au-delà des barrières, se rencontrer et échanger des points de vue.

Vendredi 6 mai 2011, 9h30, sous le ciel bleu de Bruxelles, un attroupement se forme devant la Brussels Events Brewery, ancien haut lieu de la brasserie belge. A l'entrée du site, le stand des Jeunes CSC et celui des ACV Jongeren accueillent près de 200 militants venus assister à cette journée de rencontres et d'échanges placée sous le signe de la convivialité. Petits pains et café rassemblent les jeunes dans une odeur appétissante de petit-déjeuner. Il est déjà 10h, le moment est venu de se rassembler en plénière pour entrer dans le vif du sujet.

La dynamique de la journée est notamment marquée par le mélange entre les francophones, les néerlandophones et les germanophones. Benoit Constant, responsable national des Jeunes CSC, rappelle, sous les applaudissements, la belle symbolique que cela représente en cette période de crise communautaire. Après ce premier temps fort de la journée, la parole est à William, venu témoigner de sa réalité en tant que jeune travailleur forcé de multiplier les contrats intérimaires. Depuis plus de cinq ans, les contrats précaires constituent sa réalité! Cette situation instable l'empêche de s'installer seul, de s'acheter une voiture, bref, de voler de ses propres ailes.

L'Europe, ça nous concerne

Chris Serroyen, responsable du service d'étude de la CSC, prend la parole pour présenter son analyse sur «Les jeunes, l'emploi et les services publics». D'entrée de jeu, il met le doigt sur un élément qui plane au-dessus de nos têtes et dont nous devons tenir compte pour construire notre avenir: l'Europe. En effet, l'emploi des jeunes dépend de plus en plus de la politique européenne. Les partenaires sociaux devront se montrer unis et combatifs pour aller à l'encontre d'une politique freinant nos avancées sociales. Les objectifs de la stratégie «Europe 2020» sont ambitieux: augmenter à 40% le taux des jeunes sortant des études supérieures et diminuer à 10% le taux des jeunes non qualifiés. Serait-ce irréalisable? Dans tous les cas, nous voulons une «génération de jeunes» et ne plus jamais entendre parler de «génération perdue». La CSC se doit d'avoir un impact décisif sur la politique européenne. Maintenir et généraliser l'index, préserver notre modèle social en abaissant l'âge de la pension et renforcer la solidarité sont nos futurs défis. Au niveau du chômage, les leaders européens ont tendance à vouloir se rapprocher du modèle américain: à terme cela signifie que l'allocation d'attente serait vouée disparaître. Le taux de chômage et le

nombre de jeunes non qualifiés en Wallonie et à Bruxelles sont alarmants. D'où l'importance de préserver une politique fédérale et d'être solidaire en temps de crise, afin d'éviter l'éclatement de la politique de l'emploi.

Changer l'image du syndicat

Après une petite pause bien méritée, les militants ont découvert les multiples facettes des Jeunes CSC. La formation des jeunes non élus assure le suivi des jeunes travailleurs en entreprise motivés qui n'ont pas eu la chance d'être élus.

Les Jeunes CSC ont diffusé leur film de la campagne «Pump up solidarity», tourné lors du festival de Dour. Un moyen efficace pour dépoussiérer l'image de la CSC et donner un ton rock'n'roll au militantisme. Quant à la LBC (la centrale flamande des employés), elle a présenté son nouvel outil de communication digitale, essentielle en ces temps d'explosion de l'internet 2.0. Cela a directement soulevé la question de l'usage de Facebook et des autres réseaux sociaux au sein du syndicat. Les jeunes militants veulent monter dans le wagon de la communication moderne, notamment pour assurer le succès de la CSC aux prochaines élections sociales.

A son tour, Timothé est venu témoigner du projet des Jeunes CSC de Namur-Dinant, qui l'a conduit, au dernier congrès de la CSC en octobre 2010, à faire voter à l'unanimité la ligne de force 41. Cette dernière a un impact décisionnel important sur les actions de la CSC à mener pour un monde plus vert.

Jeroen et Leen ont rappelé à l'assemblée le caractère convivial du mouvement et l'importance de sensibiliser les jeunes au besoin qu'ont les travailleurs d'être représentés par un syndicat fort.

Pour clôturer l'avant-midi, le responsable JCSC a rappelé le plan d'action des Jeunes pour les quatre années à venir. Plan stratégique qui a pour objectif de rajeunir notre syndicat.

L'après-midi, les jeunes militants se sont réunis en différents ateliers afin de débattre des questions qui les touchent directement: la transition juste, le syndicalisme international et le «printemps arabe», les élections sociales, l'unité de la Belgique et la diversité dans l'entreprise. Lors de ces ateliers interactifs, les jeunes ont réfléchi ensemble aux enjeux qui les concernent directement et tels qu'ils les conçoivent. L'après-midi a été placé sous le signe de la convivialité, de l'échange et de l'élaboration de revendications constructives pour notre avenir. ●

« ON VEUT L'INDEX, ILS ONT LE MAJEUR ! »



Le 22 avril dernier, les Jeunes CSC de la fédération de Charleroi-Sambre et Meuse ont joué en avant-première leur pièce de théâtre intitulée «On veut l'index, ils ont le majeur!». Ce spectacle est avant tout un projet de formation mené par les Jeunes CSC de Charleroi depuis plus d'un an. Les jeunes ont entièrement écrit le spectacle en mettant en avant leur propre réalité vécue au quotidien: discrimination à l'embauche, pouvoir d'achat, flexibilité, contre-pouvoir, intergénérationnel... La pièce sera également jouée à l'Eden, centre culturel de Charleroi, lors des festivités des 125 ans de la CSC de la fédération de Charleroi-Sambre et Meuse le 29 novembre (date à confirmer). Plus d'infos: Andy Solimando, permanent CSC. Tél.: 071.23.09.89 ou 0479.70.60.57.

EPINGLÉ POUR VOUS



Cette revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement les organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, l'aide à la jeunesse, la vie associative, la société multiculturelle, l'emploi dans le secteur non marchand, l'Eglise en société...

UNE DISCRIMINATION MASSIVE

EDOUARD DELRUELLE lance un appel à l'Inspection sociale et à la Justice du travail. Pour lui, il faut lutter plus fermement contre la discrimination à l'embauche. Elle reste « massive » en Belgique.



Edouard Delruelle

Codirecteur du Centre pour l'égalité des chances. Professeur ordinaire de philosophie à l'Université de Liège. Il y enseigne la philosophie morale, politique et du droit.

ENTRETIEN

La discrimination à l'embauche sévit toujours. Le Parti du travail de Belgique (PTB) a relancé le débat en publiant, mercredi, la liste des entreprises citées dans le dossier judiciaire qui s'est soldé par la condamnation de la société d'intérim Adecco, le 31 mai dernier, devant le tribunal civil de Bruxelles. Des révélations que commente Edouard Delruelle, codirecteur du Centre pour l'égalité des chances.

Les sociétés Delhaize, Electrabel, Inbev et C&A se déclarent « surprises » de figurer sur cette liste, soulignant qu'elles combattent la discrimination à l'embauche...

Ce n'est pas neuf. Nous avons interpellé par écrit, voici deux ans, un certain nombre des entreprises citées. Toutes assuraient évidemment qu'elles ne pratiquaient pas de discrimination. Nous avons également passé un accord de collaboration avec la fédération des entreprises d'intérim, Federgon, afin de lutter contre une discrimination incontestable dans le secteur.

Avec quel bilan ?

Mitigé. Un reportage en caméra cachée diffusé par la VRT, le 15 septembre 2010, a montré que six agences d'intérim, sur un total de huit testées, donnaient suite aux souhaits discriminatoires de leurs clients de ne

pas recruter des candidats d'origine étrangère.

Nous avons suggéré à Federgon d'organiser elle-même des tests téléphoniques auprès des agences. Résultat : 28 % d'entre elles acceptaient d'appliquer la fausse injonction de discrimination à l'embauche. Plus d'une agence sur quatre : c'est énorme !

« Le secteur de l'intérim est plus exposé que d'autres : c'est un marché très concurrentiel, soumis à une forte pression de clients très puissants »

Comment l'expliquer, alors que le discours officiel vante les vertus de la diversité au travail ?

Le secteur de l'intérim est plus exposé que d'autres : c'est un marché très concurrentiel, soumis à une forte pression de clients très puissants.

Par ailleurs, les intérimaires sont souvent des travailleurs peu qualifiés, jeunes, d'origine étrangère... Toutes les conditions sont réunies pour alimenter les pratiques discriminatoires.

Mais quelle en est l'ampleur ?

En Belgique, la discrimination à l'embauche reste massive et structurelle. Elle prend deux formes : une discrimination organisée, d'abord, comme dans le cas d'Adecco, condamnée à juste titre pour avoir tenu des fichiers, en 2001, qui excluaient explicite-

Des entreprises incriminées « surprises »

Delhaize, Electrabel GDF Suez, AB Inbev et C&A réagissent avec surprise à la publication de la liste des entreprises qui auraient donné instruction de recruter des travailleurs BBB (« blanc bleu belge ») à la société d'intérim Adecco, en 2001. Cette liste, tirée d'un dossier d'instruction pénale, a été rendue publique, mercredi, par le PTB.

Delhaize rappelle qu'elle compte 28 nationalités parmi les membres de son personnel, composé à 58 % de femmes.

Electrabel GDF Suez précise qu'elle a « depuis longtemps, mis en place un guide de recrutement qui rend toute discrimination impossible, y compris pour nos intérimaires ».

Chez AB Inbev, on assure que « la société ne tient pas compte de l'origine ou du sexe de ses employés, mais uniquement de leurs qualités ».

Enfin, C&A avance qu'elle ne tolère aucune forme de discrimination.

Au PTB, on s'étonne de... l'étonnement des entreprises, rappelant qu'Adecco a été condamnée, ce 31 mai, sur base de la liste discriminatoire de 2001 citant ces mêmes sociétés.

R. G.

ment les candidats étrangers ; et une discrimination involontaire, fondée sur les clichés, les stéréotypes, les peurs ou la pression des clients. Des recruteurs sans la moindre intention raciste ou homophobe en arrivent ainsi à opérer une sélection discriminatoire.

Les patrons en sont conscients ?

Oui. D'ailleurs, certains directeurs des ressources humaines s'adressent à nous pour que nous les aidions à éliminer les biais discriminatoires cachés, dans les procédures de recrutement.

Nous avons mis au point, par exemple, une « check list » qui permet de vérifier si une offre d'emploi est discriminatoire ou pas.

Que faire encore pour améliorer la situation ?

La Belgique dispose des lois anti-discrimination les plus avancées d'Europe.

Il faut que les inspections sociales, au niveau régional, en fassent une priorité, de même que la Justice du travail, qui n'est pas assez imprégnée de cette préoccupation.

Il faut aussi généraliser la pratique du curriculum vitae anonyme, même si ce n'est pas la panacée, le moment crucial restant l'entretien avec le candidat. Bref, il reste vraiment beaucoup à faire. ■

Propos recueillis par RICARDO GUTIÉRREZ

DONNEZ-NOUS UN AVENIR DE PAIX ET DE JUSTICE !

► Portée par des associations flamandes et francophones, une réflexion qui, sans se prononcer sur le fond des enjeux, veut insister sur la méthode à suivre pour aboutir. Parce qu'il faut aboutir !

Plus d'une année s'est écoulée depuis les élections du 13 juin 2010 sans accord sur un nouveau gouvernement fédéral. D'innombrables analyses ont été faites. La situation politique de notre pays a été commentée de long en large, y compris à l'étranger. Des propositions constructives ont été amenées par les différents négociateurs et informateurs nommés par le Roi. Que pouvons-nous ajouter comme mouvement chrétien de paix et comme organisations chrétiennes de justice et de paix ? Cette réflexion est originale en ce sens qu'elle est portée par des associations flamandes et francophones qui, sans se prononcer sur le fond des enjeux, veulent insister sur la méthode à suivre pour aboutir. Parce qu'il faut aboutir !

Notre contribution s'adresse d'abord à ceux qui ont gagné les élections, la N-VA du côté flamand et le PS du côté francophone. Elle s'adresse également à tous ceux qui peuvent contribuer à trouver l'issue et l'accord de paix attendus par la grande majorité des habitants de notre pays. Comme chrétiens, nous sommes animés par un souci profond du bien-être de tous, un souci aussi de paix, de justice et de sauvegarde de notre planète. Nous faisons aussi nôtre l'appel de Stéphane Hessel, *"Indignez-vous !"* Nous sommes en effet convaincus qu'un accord politique dans un délai raisonnable est toujours possible. Pour y arriver les responsables politiques de notre pays doivent tenir compte des trois conditions indispensables suivantes.

1 Nos élus politiques doivent être plus conscients du conflit existentiel que vit notre pays. Nous avons l'impression que ce n'est pas le cas. Si on reconnaissait vraiment ce conflit existentiel, on suivrait beaucoup mieux les règles élémentaires de gestion d'un conflit aussi sérieux. Heureusement, nous ne sommes pas confrontés à des violences directes. Mais faisons néanmoins attention aux violences verbales ! Cessons les reproches stériles et non fondés ! Des mécanismes inadéquats ou inefficaces dans le fonctionnement de notre Etat ont aussi contribué à cette crise existentielle. Corrigeons et ajustons alors ce qui doit être corrigé et ajusté, avant de tomber dans une impasse totale. Les images belliqueuses et les murs de séparation peuvent devenir infranchissables. Les responsables politiques

le savent aussi bien que nous : aucune des deux grandes communautés ne peut imposer sa solution toute seule. Nos communautés sont très différentes et vivent déjà une grande autonomie. En même temps, nous sommes étroitement liés les uns aux autres, notamment par la Région bruxelloise qui joue un rôle vital pour l'économie de l'ensemble du pays. Dans une situation pareille, il n'y a qu'une attitude politique adéquate : organiser de vraies négociations et rechercher un accord de paix conformément aux règles des négociations de paix et de la non-violence active.

2 Un accord se fait en pratiquant l'art du dialogue non-violent. Une famille, une société vivante ne peut être construite que sur la base d'un dialogue franc et vrai. Après la Seconde Guerre mondiale, l'Europe a été reconstruite par l'établissement d'un dialogue et d'une collaboration entre les anciens ennemis, au contraire des mesures punitives qui avaient suivi l'Armistice de 1918. Le vrai dialogue valorise ce qui est positif chez chacune des parties impliquées. Il reconnaît aussi ce qui est négatif ou moins bien chez l'un et l'autre. En pratiquant un vrai dialogue, le mur qui sépare peut redevenir un pont. Au lieu de s'enfermer dans son propre jugement, un avenir meilleur s'ouvre pour tous, en écoutant et en tenant compte le plus possible des désirs parfois contradictoires qui sont présents. C'est notre conviction que ce dialogue ouvert et honnête peut déboucher en peu de temps sur un accord solide et honorable, porté par une confiance renouvelée et un engagement décisif.

3 Ceux qui sont élus comme représentants du peuple sont appelés à servir le peuple tout entier. Les élus du peuple ont reçu un pouvoir politique pour accompagner le peuple à travers les grands défis du monde d'aujourd'hui. Chaque parlementaire est certes élu par une partie de la population sur un programme et une stratégie bien définie. Mais une fois élu, l'homme d'Etat véritable ne peut pas tenir compte seulement de ses propres électeurs. En tant qu'élus, il doit accepter de se mettre au service du bien-être de tous les citoyens, et d'abord des plus faibles et des plus vulnérables de la société. Dans le contexte actuel, un nouveau gouvernement fédéral est certainement appelé à favoriser un meilleur fonctionnement de l'Etat, mais aussi à sauvegarder et améliorer notre système de sécurité sociale, prendre des mesures adéquates pour la protection de l'environnement, de l'économie et de l'emploi, rénover notre système judiciaire, favoriser la coopération et la paix internationale, etc. Beaucoup redevient possible quand on connaît ses limites. Davantage sera encore possible si nos élus politiques veulent marcher sur le chemin de la paix et s'ils sont prêts à gérer nos conflits vitaux d'une manière non violente.

Elus du peuple, engagez-vous, maintenant ! Démontrez plus d'imagination et plus de courage !

LA CRISE AURA UN COÛT !

ENTRETIEN
Le temps nous file entre les doigts, il est temps de se ressaisir...»

Professeur d'économie aux Facultés universitaires de Namur, Robert Deschamps fait partie du groupe « 4P3U » qui conseille PS, MR, CDH et Ecolo dans les négociations fédérales.

L'ESSENTIEL

- La crise politique dure, et « les mesures à prendre tôt ou tard seront plus lourdes, draconiennes, difficiles à faire passer auprès de la population... ».
- Pour l'économie du groupe « 4P3U », le système fédéral est lui aussi à risques.

« 4P3U », soit : quatre partis francophones et trois équipes universitaires, avec le duo Robert Plasman-Pol Kestens (ULB), le staff de Michel Mignolet (à Namur), et le duo Robert Deschamps-Alexandre De Stroel (à Namur égale-ment).
 En l'occurrence, Robert Deschamps somme Valarme...

La crise politique dure, cela comment s'aventure-t-elle ?

On prend du retard dans une série de décisions, certaines qui concernent les finances publiques, d'autres le système fédéral, et cela entraîne des effets négatifs. Les mesures que l'on devra prendre tôt ou tard seront plus lourdes, plus dra-

coniennes, plus difficiles à faire passer auprès de la population... À commencer par celles ayant trait aux finances publiques.

Il faut programmer un effort budgétaire de 22 milliards d'euros d'ici à 2015. Et plus on tarde, plus ce sera pénible à faire politiquement, comme à supporter.

Et il n'y a pas que le fédéral. Il faudra réévaluer une série de décisions en termes d'augmentation des dépenses publiques et de baisse des impôts qui ont été pris ces dernières années dans les Régions et Communautés.



« NOUS DEVONS retrouver notre sang-froid. Le temps nous file entre les doigts. » O BÉNÉ SRENY.

Je pense encore à la maîtrise du coût du vieillissement... Or, on a un peu l'impression que l'on peut reporter ces problèmes à plus tard... Oui, illusion ! Sources incertaines : aucun le Sommet de Copenhague sur le réchauffement climatique, tout le monde était d'accord : c'est urgent ! On n'a pas pris de décisions à Copenhague, le temps a passé, et le sentiment d'urgence est retombé peu à peu dans la population... C'est la

même chose avec la crise politique. Or la dégradation du climat, sociéconomique pour le coup, continue. Plus on tarde...

... et plus on risque de glisser de la « rigueur » à l'austérité ?

Ce sont des mots. Je ne vois pas bien la différence, sinon la connotation plus ou moins négative. Je dirais que la rigueur sera plus forte.

Vous pointez aussi les risques que court notre système fédéral. Expliquez.

Je figure parmi les économistes qui pensent que l'on peut améliorer le fonctionnement du système fédéral belge - le modèle Van de Lanotte, à quatre entités, ne paraît pas être le meilleur. Il y a sept ans à l'instar - et introduire des réformes qui le dynamisent vers plus de croissance et d'emploi pour toutes les Régions... Je dis bien : « Toutes les Régions. »

Pour cela, deux principes devraient nous guider : davantage de responsabilisation, et davantage de coordination. Or, la coordination est un concept de responsabilité à celui de l'autonomie fiscale totale, ce qui n'est pas la même chose : l'autonomie fiscale totale suppose que chacun finance ses politiques sur ses propres moyens... Pour revenir à la comparaison avec l'assurance-automobile : en cas d'accident, vous payez tout vous-même... Non, pas la même chose ! Attention, donc, à ne pas tomber d'un concept dans l'autre. N'en est-on pas déjà là ? Les partis flamands, N-VA et CD&V en tout cas, revendiquent le modèle du « split rate »...

Ce n'est pas à moi de trancher politiquement... Mais je pourrais me rapprocher de ce que j'ai écrit dans « coordination » dont j'ai parlé, les « coordinations » nécessaires sont plus difficiles à réaliser. Or, ces « coordinations » sont vitales chez nous. Il y a énormément d'interrelations entre les entités des différentes Régions, et tout tourne autour de Bruxelles et plus généralement du Brabant...

Sans mécanismes de coordination, comment organiser tout cela ? 30 % des entreprises de plus de cent travailleurs ont des sites de production dans au moins deux Régions... Schinder le marchand du tricot, cela signifiera partout des négociations salariales différentes ! Vous imaginez ?

La médiane croissante, il devient plus difficile de mettre en place ces mécanismes de coordination, qui s'inscrivent pourtant. Nous devons retrouver notre sang-froid. Le temps nous file entre les doigts. ■

Propos recueillis par DAVID COPPE

... et plus on risque de glisser de la « rigueur » à l'austérité ?
 Ce sont des mots. Je ne vois pas bien la différence, sinon la connotation plus ou moins négative. Je dirais que la rigueur sera plus forte.

Vous pointez aussi les risques que court notre système fédéral. Expliquez.
 Je figure parmi les économistes qui pensent que l'on peut améliorer le fonctionnement du système fédéral belge - le modèle Van de Lanotte, à quatre entités, ne paraît pas être le meilleur. Il y a sept ans à l'instar - et introduire des réformes qui le dynamisent vers plus de croissance et d'emploi pour toutes les Régions... Je dis bien : « Toutes les Régions. »

Pour cela, deux principes devraient nous guider : davantage de responsabilisation, et davantage de coordination. Or, la coordination est un concept de responsabilité à celui de l'autonomie fiscale totale, ce qui n'est pas la même chose : l'autonomie fiscale totale suppose que chacun finance ses politiques sur ses propres moyens... Pour revenir à la comparaison avec l'assurance-automobile : en cas d'accident, vous payez tout vous-même... Non, pas la même chose ! Attention, donc, à ne pas tomber d'un concept dans l'autre. N'en est-on pas déjà là ? Les partis flamands, N-VA et CD&V en tout cas, revendiquent le modèle du « split rate »...

Ce n'est pas à moi de trancher politiquement... Mais je pourrais me rapprocher de ce que j'ai écrit dans « coordination » dont j'ai parlé, les « coordinations » nécessaires sont plus difficiles à réaliser. Or, ces « coordinations » sont vitales chez nous. Il y a énormément d'interrelations entre les entités des différentes Régions, et tout tourne autour de Bruxelles et plus généralement du Brabant...

LLB 11 05 11

MARC LEEMANS EST SEUL CANDIDAT À LA SUCCESSION DE LUC CORTEBEECK

Il n'y aura pas de guerre de succession à la CSC. La procédure de remplacement de Luc Cortebecq a bien été un peu accélérée – à cause de la parution, dans "La Libre", d'un article annonçant l'intention du président de la CSC de céder le relais. Mais elle ne provoquera pas de remous internes. Le syndicat chrétien déteste cela, et est toujours parvenu à les éviter.

Et pour cause. Il n'y aura pas de duel fratricide. Le Bureau national – réunissant les principaux dirigeants des centrales et des fédérations – a décidé hier matin de présenter un seul candidat à la succession de Luc Cortebecq. On voit dès lors mal comment le poste de président de la CSC pourrait échapper à Marc Leemans. Il faudrait que ce dernier soit vraiment détesté par les siens pour qu'il soit recalé le 24 mai par le Conseil général. Ce qui ne paraît pas être le cas. L'actuel duo dirigeant de la CSC, Luc Cortebecq et Claude Rolin, ont longuement consulté les instances et patiemment testé la candidature du probable futur président de l'organisation syndicale. Les deux hommes n'auraient pas rendu public leur choix s'ils avaient eu des doutes sur la capacité de leur candidat à rallier une majorité des suffrages sur son nom.

Le passage du témoin se fera officiellement le 1^{er} janvier 2012. La première tâche du nouveau président sera de préparer ses troupes aux élections sociales – lesquelles sont programmées dans les entreprises entre le 7 et le 21 mai de l'année prochaine. Ce qui ne devrait pas le dépayser. Car les élections sociales, Marc Leemans les connaît bien. C'est lui qui, à la CSC,

suit l'action dans les entreprises et coordonne à ce titre les élections sociales. Le voilà propulsé général de campagne.

Contrairement à Luc Cortebecq, Marc Leemans a fait une partie de sa carrière syndicale dans une centrale professionnelle – en l'occurrence à la CSC Chimie-Energie. Mais il n'a jamais travaillé en entreprise. Après avoir décroché son diplôme d'assistant social, il entre au service d'études de la centrale syndicale et gravit, à partir de là, les échelons vers la présidence de la CSC. En 1996, il devient secrétaire national de la CSC Chimie-Energie, puis passe en 1999 à la CSC nationale où il est nommé secrétaire national. Sa connaissance des dossiers techniques – forgée notamment dans les services d'études lui a valu d'être désigné au Conseil national du travail où les grandes conventions collectives sont négociées. Une expérience qui lui sera bien utile au moment de négocier avec les employeurs un nouvel accord interprofessionnel.

Si le vote du Conseil général confirme le choix du bureau national, Marc Leemans deviendrait président de la CSC à peu près au même âge – autour des 50 ans – que son prédécesseur. Et peut dès lors envisager un mandat aussi long que lui. Luc Cortebecq quittera, en effet, sa fonction l'âge de 62 ans après l'avoir occupée pendant douze ans et demi. Il ne disparaîtra pas tout à fait de la scène syndicale, puisqu'il continuera à assumer la vice-présidence de la Confédération syndicale internationale, jusqu'en 2014.

V.R.



Selon toutes vraisemblances, Marc Leemans sera le prochain président de la CSC.

GEORGES GILKINET VEUT MODIFIER LES NOTIONNELS AU PROFIT DES PME

Les "intérêts notionnels", cette disposition fiscale permettant de réduire le niveau global d'imposition des sociétés en Belgique, ont permis aussi à quelques multinationales de bénéficier d'un effet d'aubaine qui se mesure pour certaines en centaines de millions d'euros. Cette mesure est donc finalement très coûteuse comme nous l'évoquions dans nos colonnes fin avril. Son coût brut, nous expliquait alors le député fédéral Ecolo Georges Gilkinet, s'élèvera à 4,25 milliards d'euros pour 2011. Pour pouvoir maintenir une mesure qui attire les entreprises en Belgique tout en évitant les abus, Georges Gilkinet a donc préparé une proposition de loi dont il a livré la teneur à "La Libre". Elle devrait rapidement être prise en considération, en vue de relancer le débat sur cette mesure. Georges Gilkinet espère voir le débat entamé avant les vacances en Commission des Finances.

Que propose le député Ecolo pour modifier cette mesure assez technique? D'abord, de réorienter cette déduction pour capital à risque en augmentant le niveau de déductibilité pour les PME et pour les activités de recherche et développement. Les PME qui bénéficient déjà d'un taux majoré de 0,5% pour les intérêts notionnels, verraient le taux de base majoré de 2% (à 4,5%) alors qu'il serait limité à 2,5% pour les autres constructions. "Pour l'heure, le taux de base des intérêts notionnels (ndlr: 3,425% en 2011) est lié à l'évo-

lution attendue des taux des obligations d'Etat. Or, dans le cadre actuel avec les tensions sur les dettes souveraines, il y a un risque de voir les taux s'emballer et de voir le coût de la mesure exploser", nous explique Georges Gilkinet. Pour les PME, la "discrimination positive" serait donc multipliée par quatre!

La réduction du taux de base permettra quand même aux grandes entreprises de bénéficier largement de cette mesure, mais la proposition de loi prévoit aussi de conditionner, pour ces dernières, l'accès à la déductibilité des intérêts notionnels au maintien du volume de l'emploi dans l'entreprise.

Ensuite, pour limiter les abus, le député Ecolo propose de plafonner la déduction à 33% des fonds propres des entreprises et de limiter la déduction à deux ans, contre sept ans actuellement, en vue d'empêcher le report sur une longue durée de montants n'ayant pas été "épon-gés" sur les deux premiers exercices. La proposition prévoit encore d'empêcher la double déduction des intérêts notionnels ou l'usage de techniques comme le "sale and lease back" permettant d'augmenter artificiellement les fonds propres de l'entreprise.

Quel intérêt pour l'Etat? "L'économie brute générée par une meilleure distribution de l'avantage fiscal serait d'au moins 1,5 milliard d'euros", assure encore Georges Gilkinet.

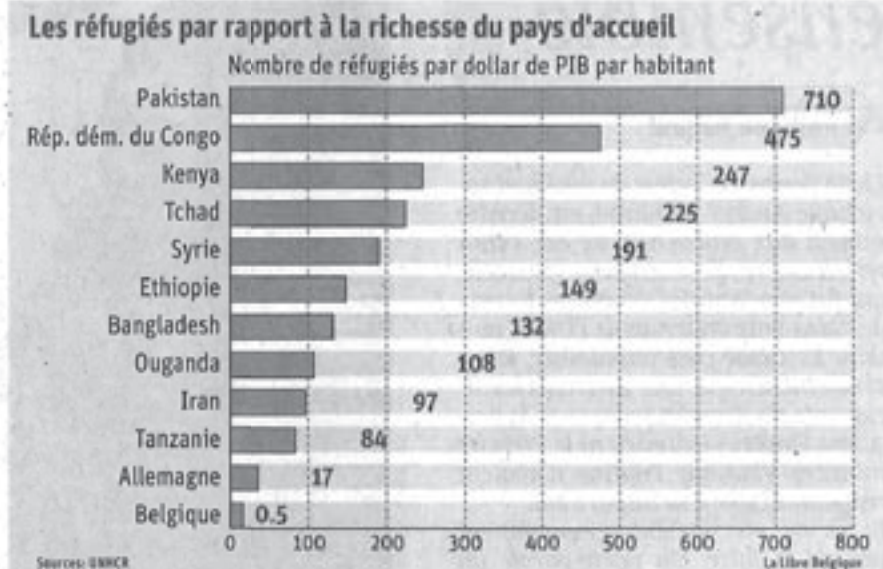
Patrick Van Campenhout

LES PAUVRES ACCUEILLANTS

► Près de 80% des réfugiés vivent dans des pays en voie de développement.

Les images de milliers d'Africains abordant les côtes de l'île italienne de Lampedusa, dans la foulée des révoltes arabes, ont faussé l'image: les pays accueillant le plus grand nombre de réfugiés, de personnes déplacées et de demandeurs d'asile ne sont pas ceux qu'on imagine. Pas moins de 80% des réfugiés vivent dans les pays en voie de développement et non pas dans les Etats industrialisés d'Europe et d'Amérique du Nord où l'hostilité à leur égard ne cesse pourtant de croître. C'est ce qui ressort du rapport sur les grandes tendances de l'année 2010 publié lundi à Genève par le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés^(*).

Le HCR pointe cette année particulièrement le fait qu'une grande partie de ces derniers sont accueillis par des Etats parmi les plus pauvres au monde. Plus de 4,4 millions d'entre eux résident dans des pays dont la richesse par habitant ne dépasse pas 3 000 dollars (à titre de comparaison, celle de la Belgique avoisine les 38 000 dollars). Ces Etats démunis en supportent dès lors les plus lourdes répercussions économiques par rapport aux pays industrialisés. Si l'on croise le nombre de réfugiés pris en charge avec la richesse des pays d'accueil, on constate que le Pakistan est le plus touché avec 710 réfugiés par dollar de son Produit intérieur brut par habitant (voir l'infographie ci-



dessus). Il est suivi par la République démocratique du Congo (475) et le Kenya (247). Loin, très loin, devant l'Allemagne, le pays industrialisé qui reçoit la plus importante population réfugiée avec 594 000 personnes, mais qui héberge l'équivalent de 17 réfugiés pour un dollar de son PIB par habitant. Loin, encore plus loin, devant la France, qui accueille 6 réfugiés par dollar, l'Italie, qui en abrite 2 par dollar, et la Belgique, qui en reçoit... un demi.

Dans le monde aujourd'hui, quelque 43,7 millions de personnes vivent déracinées; parmi elles, 15,4 millions de réfugiés (dont 4,82 millions de Palestiniens pris en charge par l'Unrwa), 27,5 millions de déplacés par les conflits à l'intérieur même de leur propre pays et près de 850 000 demandeurs d'asile (dont près d'un cinquième en

Afrique du Sud). L'an dernier, les personnes ayant droit à une protection internationale, dès lors qu'elles craignent chez elles "avec raison d'être persécutées du fait de leur race, leur religion, leur nationalité, leur appartenance à un certain groupe social ou leurs opinions politiques", venaient majoritairement d'Afghanistan (plus de 3 millions) et d'Irak (1,7 million). Les premières ont fui prioritairement vers le Pakistan et l'Iran, les secondes vers les pays voisins du leur, comme la Syrie (où plus personne ne rêve de s'installer aujourd'hui). Mais les répercussions des révoltes arabes trouveront place dans les colonnes de statistiques publiées l'an prochain.

S.Vt.

→ (*) www.unhcr.fr



Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC)
Rue de la Charité, 43 - 1210 Bruxelles
Tél : 02/230.32.83 - Fax : 02/230.68.11
cjc@cjc.be - www.cjc.be

LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

BE-Larp
FÉDÉRATION BELGE DU JEU DE RÔLES
GRANDEUR NATURE
Avenue Prekelinden, 78
1200 Woluwe-Saint-Lambert
info@larp.be - http://www.larp.be/



JEUNESSE & SANTÉ (J&S)
Chaussée de Haecht, 579/40
1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.49.81 - Fax : 02/243.20.52
j&s@mc.be
www.jeunesseetsante.be

FÉDÉRATION NATIONALE
DES PATROS (FNP)
Rue de l'Hôpital 15-17, 6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.50 et 071/28.69.55
Fax : 071/42.04.53
fnp@patro.be - www.patro.be



VOLONT'R
Rue de la Charité, 43
1210 Bruxelles
Tél. : 02/219.15.62 - Fax : 02/233.33.56
Info@volont'r.be - www.volont'r.be

GUIDES CATHOLIQUES
DE BELGIQUE (GCB)
Rue Paul Emile Janson, 35
1050 Bruxelles
Tél. : 02/538.40.70 - Fax : 02/537.3362
gcb@guides.be - www.guides.be



JEUNESSE OUVRIÈRE
CHRÉTIENNE FÉMININE (JOCF)
Rue des Mouchérons, 3
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.12 - Fax : 02/513.47.11
Secretariat.jocf@joc.be

GRATTE
Rue de Parme 86, 1060 Bruxelles
Tél. : 02/535.70.80 - Fax : 02/535.70.89
GSM 0484/401 467
info@gratte.org - www.gratte.org



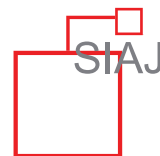
JEUNE ET CITOYEN (JEC)
Rue du Marteau, 19
1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.05.59 - Fax : 02/223.15.93
info.bxl@jeuneetcitoyen.be
www.jeuneetcitoyen.be

JEUNESSE OUVRIÈRE CHRÉTIENNE (JOC)
Rue d'Anderlecht 4, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.13 - Fax : 02/513.47.11
Secretariat.joc@joc.be



LES GÎTES D'ETAPES DU
CENTRE BELGE DU TOURISME
DES JEUNES (CBTJ)
Rue Van Orley 4, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/209.03.00 - Fax : 02/223.03.89
info@gitesdetape.be - www.cbtj.be

JEUNES CSC (JCSC)
Chaussée de Haecht 579, 1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.32.19 - Fax : 02/246.30.10
jeunes-csc@jeunes-csc.be
www.jeunes-csc.be



SERVICE D'INFORMATION
ET D'ANIMATION DES JEUNES (SIAJ)
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/219.46.80 - Fax : 02/223.15.93
siaj@skynet.be - www.siaj.be

ACTION CINÉ MEDIA JEUNES (ACMJ)
Rue Muzet 12, 5000 Namur
Tél. : 081/74.29.19 - 0476/84.94.56
info@acmj.be - www.acmj.be



CONSEIL JEUNESSE DÉVELOPPEMENT (CJD)
Rue de la vignette 179, 1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.91.42 - Fax : 02/673.69.97
Am@cjd1160.org - www.cjdasbl.be



INDICATIONS (ex Jeunesse Présente)
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.58.02 - Fax : 02/217.51.71
indications@indications.be
www.indications.be

GÉNÉRATION NOUVELLE (GEN)
Avenue Jules Vandeleene, 14
1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.63.15 - Fax : 02/673.21.93
focolare.bruxelles@pi.be

